

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Pins gigantesques que l'on voit dans le parc Stanley, à Vancouver, sur la Côte du Pacifique.

RECETTES POUR METS DELICIEUX

"LE TERROIR" toujours désireux d'être utile publiera à l'avenir, tous les mois, une série de recettes pour mets délicieux, et qui sans doute intéressera ses lectrices ménagères ou cordons bleus. Ces recettes, toujours bien choisies, et entre les mains des bonnes cuisinières de chez-nous, apporteront, nous n'en doutons pas, un renom de plus à notre excellente cuisine canadienne.

"LA CANADIENNE" (Soupe)

Ingrédients

2 tasses de carottes
2 tasses de navet
1 tasse de céleri
1 petit oignon

4 c. à table de graisse de rôti
3 pintes d'eau bouillante
Persil
Sel et poivre.

Mode d'emploi

Laver les légumes et les couper en dés. Hacher l'oignon finement. Faire fondre la graisse, y faire revenir l'oignon et les légumes, ajouter l'eau bouillante, et au bout de dix minutes, le persil et les assaisonnements. Laisser cuire à petit feu et servir.

"CELERIE A LA CREME"

Epluchez le céleri et coupez-le par petits morceaux. Faites ensuite blanchir et bien égoutter dans une passoire. Mettez un bon morceau de beurre dans une casserole. Jetez-y le céleri coupé, saupoudrez d'un peu de féculé, et mouillez avec de l'eau chaude. Ajoutez sel, poivre, un peu de muscade. Laissez réduire sur feu doux pendant un quart d'heure. Faites alors une liaison avec trois jaunes d'oeufs délayés dans la crème et mélangez le tout. Servez les céleris entourés de croûtons.

"POITRINE DE MOUTON A LA MENAGERE"

Mettez une poitrine de mouton dans le pot-au-feu; faites-l'y cuire comme le boeuf, puis retirez-la, passez-la au beurre; faites-la cuire pendant une demi-heure à feu doux, puis servez-la sur une purée de pommes de terre ou tout autre légume.

"CREME ESPAGNOLE"

1 chopine de lait chaud
 $\frac{3}{4}$ tasse de sucre
3 ou 4 oeufs

1 once de gélatine "SUPREME"
1 c. à thé de vanille "SUPREME"
Zeste d'orange.

Dissoudre la gélatine dans très peu d'eau froide au bain-marie. Faire chauffer le lait avec le sucre et le zeste, y ajouter les jaunes d'oeufs battus après les avoir réchauffés; brasser constamment sans faire bouillir. On reconnaît que la crème est prise lorsqu'elle s'attache à la cuillère de bois. La retirer aussitôt, y mettre la gélatine dissoute: la verser doucement dans les blancs d'oeufs fouettés en neige, parfumer avec l'essence de vanille "SUPREME"

Verser dans un moule rincé à l'eau froide. Laisser prendre au froid.

"PETITS BISCUITS AU CHOCOLAT"

$\frac{1}{2}$ tasse de beurre
2-3 tasse de sucre
2 oeufs
 $\frac{1}{2}$ tasse de farine

2 onces de chocolat
1 c. à thé de vanille "SUPREME"
 $\frac{1}{2}$ tasse de noix brisées.

Le beurre défait en crème et ajouter le sucre, les oeufs battus légèrement et le chocolat fondu, la farine, la vanille et les noix. Cuire dans une casserole peu profonde, à fourneau modéré. Couper en carrés comme fudge.

"GAUFRES SUPREMES"

2 tasses de farine
4 c. à thé de poudre à pâte
 $\frac{3}{4}$ c. à thé de sel
1 $\frac{3}{4}$ tasse de lait

2 oeufs
1 c. à table de graisse fondue.
1 c. à thé d'essence "SUPREME" à la vanille ou à l'érable.

Sassez ensemble la farine, le sel et la poudre à pâte. A joutez le lait aux jaunes d'oeufs, mêlez complètement et ajoutez aux ingrédients secs. Ajoutez la graisse fondue et mélangez dans les blancs d'oeufs battus. Faire cuire dans un gaufrier chaud et bien graissé jusqu'à ce que le tout devienne brun. Servez chaud avec du sirop fait à l'essence d'érable "SUPREME".

La cuisson des gaufres doit durer à peu près une minute.



CHACQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui

rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

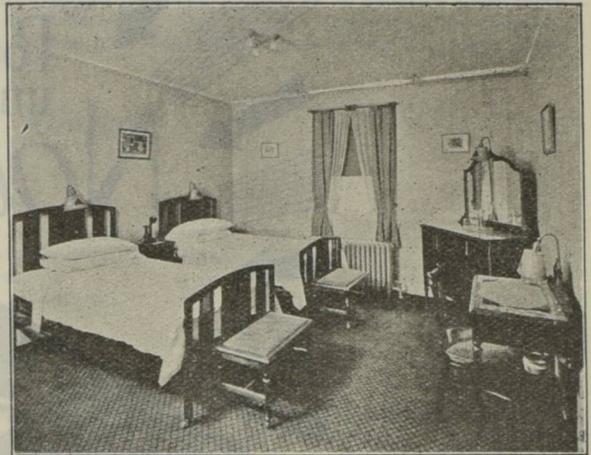
72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

HOTEL PENNSYLVANIE

Chambre montrant le confort de cette
Hôtellerie.

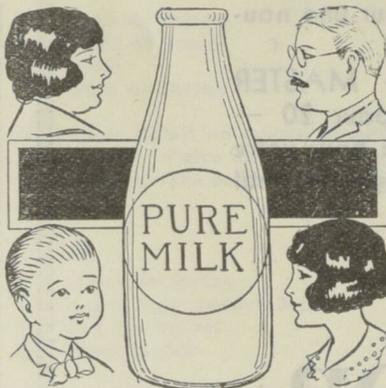


Située au centre de Montréal, près des théâtres, des magasins, des églises et des endroits historiques. Située sur la rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine. C'est le rendez-vous préféré des touristes et des conventions.

CHAMBRE: \$2.00

HOTEL PENNSYLVANIE
Coin St-Denis et Ste-Catherine
MONTREAL

LE LAIT PUR



La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église, QUÉBEC Tél. 7175 - 7176

Téléphone: 2-1925

Louis A. Pouliot, C.R., LL. D. Alfred Nadeau, C.R.

POULIOT & NADEAU

AVOCATS

BARRISTERS & SOLICITORS

93, rue St-Pierre, - QUEBEC

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC

Photographie panoramique Illustration de catalogue

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

41, Boulevard des Alliés,

-:-

Téléphone: 2-1229

ADMINISTRATION:

EUDORE CARON
Président

J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRescent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS
Président.

G.-E. MARQUIS
Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.
Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

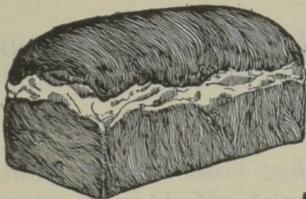
PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 41, Boulevard des Alliés, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.



Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

PAINS et
PETITS PAINS

Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

GROS ET DETAIL

Livraison de ville et de
campagne

Demandez nos listes
de prix

T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 - Québec

Sommaire

	Pages
Les beaux noms, <i>G.-E. Marquis</i>	4
Les noms Canadiens, <i>M. P. Dupaigne, p. s. s.</i>	6
D'un mois à l'autre, <i>D. Potvin</i>	7
Chez nos poètes	9
Amitiés Canadiennes, <i>Alp. Désilets</i>	10
Noces d'or de Professorat, <i>G. E. Marquis</i>	11
L'écho musical et artistique, <i>J. H. Philippon</i>	12
Les Ambassadeurs Ontariens, <i>G. E. Marquis</i>	14
La véritable Evangeline, <i>E. Montet</i>	19
Ce qui demeure, <i>G. E. Marquis</i>	22
L'onguent de soupe aux pois, <i>J. B. Côté</i>	23
Bibliographie Canadienne	25
Le souffleur d'orgue, <i>C. P.</i>	26
Tableaux d'histoire trifluvienne	27

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . \$ 14,000,000
Actif. . . \$155,000,000



La grande banque
du
Canada français



255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.



Filiale à Paris:

La Banque
Canadienne
Nationale
(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIII No. 4

— BUREAU, 41, Boulevard des Alliés, QUÉBEC —

Septembre 1931

Les beaux noms

Qui ne se rappelle avoir entendu Charles Marchand chanter, de sa voix chaude et sympathique, “Les Noms Canadiens”, dont il faisait une longue énumération à la fin de chaque couplet ?

C’était là une propagande patriotique et nous voudrions qu’elle fût continuée par un autre chanteur populaire, car si “la musique adoucit les moeurs”, le chant berce et repose, et comme l’a dit Chénier : “Qui de nous n’a trouvé le calme dans un chant” ?

Quiconque a lu une longue nomenclature de noms de baptême, chez vous n’a pu s’empêcher de remarquer que nombre de jeunes gens et jeunes filles surtout sont affublés de vocables à l’allure tout à fait étrange, pour ne pas dire risible parfois, comme, par exemple : *Pauline*, *Exéma*, *Urina*, *Séphora*, *Urise*, *Onidéa*, *Phébora*, *Sméralda*, *Alliette*, *Athais*, *Edna*, *Amabélès*, *Alésia*, *Honora*, *Ermantine*, *Armoza*, *Ubalbine*, *Zoëlla*, *Stella*, *Léone*, *Florèse*, *Anselmie*, *Azilda*, *Honorata*, *Agésilas*, *Chlorida*, *Climéné*, *Aldéa*, *Edouilda*, *Elvenise*. (1) *Lénaïde*

Quelques mamans, pour paraître à la page, font la chasse aux noms rares et romanesques, et vont les dénicher parfois, dans les colonnes de journaux, où l’on vante la force musculaire de certains cogne-dur, ou dans des revues mondaines, où les soubrettes et les étoiles de cinéma sont en grand honneur.

Il y a même des individus qui ne songent rien moins qu’à débaptiser nos places publiques, portant de jolis noms français, pour leur substituer des vocables anglo-saxons, comme “Wolfe’s Cove” à la place de “l’Anse-aux-Foulons”.

Pourquoi faut-il encore voir tant de gens désignés par des sobriquets ou des noms miniaturess, comme Tom (Thomas), Pitre (Pierre) Jos (Joseph), Kiki (Catherine), Gaby (Gabrielle), Gogo (Marguerite), etc ? Bien souvent ce sont les mêmes noms que portant des animaux domestiques, ce qui prête à confusion. Nous avons connu un cultivateur qui avait un fils baptisé sous le nom de Thomas et que l’on appelait Tom. C’était aussi le nom d’un de ses chevaux. Pour les distinguer, il était obligé de dire, “Tom, mon cheval” ou “Tom, mon garçon” . .

On connaît tout le ridicule qui s’attache à la traduction en anglais de certains noms de famille, comme, par exemple : Greenwood pour Boisvert, Bean pour Lefebvre, Waterhole

(1) Noms extraits au hasard des registres des institutrices diplômées du Bureau Central des Examineurs Catholiques.

pour Trudeau, Beautiful Sunshine pour BeauSoleil. Mais la plus baroque que nous avons rencontrée est la suivante : Un compatriote du nom de Jean-Baptiste Beauchemin, a été rebaptisé, aux Etats-Unis, sous le vocable de John B. Macadam !

Il y a pourtant embarras du choix quand on veut donner un nom à un enfant. Que l'on s'adresse donc au curé ou au vicaire et ils sauront bien indiquer, dans le martyrologe, un patron qui existe au ciel. Puis, à l'école, on devrait habituer les enfants à écrire leurs noms de baptême au long et ne jamais leur substituer des initiales, encore à la mode anglaise ou américaine, comme J.-A. pour Joseph-Alphonse, L.-P. pour Louis-Philippe ou J.-H. pour Joseph-Horace, mais écrire ses prénoms au long, comme on fait en France. Exemple : Louis Veillot, René Chateaubriand, Alphonse Allais, Paul Bourget, Henry Bordeaux, Pierre l'Ermitte, Frédéric Ozanam, etc.

Quand on veut honorer un grand homme, on donne parfois son nom à une rue, un boulevard, une place publique. Dans ce cas, il faut accoler son nom et prénom, en les unissant par un trait d'union. On ne dira pas la rue Talon, mais Jean-Talon; le boulevard Langelier, mais François-Langelier; l'avenue Bégin, mais Nazaire-Bégin, et ainsi de suite, pour éviter les malentendus et les quiproquos.

Sachons immortaliser les jolis noms français et donner à la province de Québec une allure réellement française.

De plus, dans nos familles, ayons à coeur de faire baptiser nos enfants sous des vocables de saints bien reconnus, qui deviendront ensuite, leurs protecteurs au ciel.

Evitons, surtout au baptême, d'accabler de ridicule de pauvres innocents qui, plus tard, auront à subir le sarcasme de leurs compagnons, parce qu'affublés de noms à coucher dehors.

Un beau nom c'est comme les jolis traits d'une femme ou les belles lignes d'un édifice : cela attire l'attention et prédispose à la bonté, à l'accueil favorable, à l'admiration.

G.-E. MARQUIS.



Feu Charles Marchand, humoriste, croqué ici par un caricaturiste, au moment où il chantait "Les chauves sourient", de Maurice Morisset.



Feu Charles Marchand folkloriste et chanteur populaire qui savait si bien rendre "Les noms Canadiens".

Les noms Canadiens

(Chanson populaire)

Paroles et musique par M. P. Dupaigne, p. s. s.

I

O Canadiens, vos noms viennent de France,
Et l'on y voit resplendir la vaillance,
Briller le glaive, et rayonner la lance,
Comme aux combats que livraient vos aïeux.
Ces noms vaillants, qui rayonnent de gloire,
Parlant d'amour, d'honneur et de victoire,
En lettre d'or sont écrits dans l'histoire :
Vos noms, Canadiens, vous viennent des preux.

Champlain, Marquette, Lévis, Frontenac, Olier,
Ladauversière, Mance, Cartier.
Roy, Delacour, Leduc, Sire, Lecomte,
Lepage, Marquis, Duchâteau, Chevalier.
Langevin, Poitevin, Tourangeau, Normandin,
Picard, Lafrance, Champagne, Damien.

Bonami, Jolicoeur,
Bonenfant, Bellehumeur.
Ah! les noms charmants!
Ah! les braves gens!

II

O Canadiens, vos noms, comme un tonnerre
Ont pour longtemps rempli toute la terre
Par les exploits que votre race altière
Put accomplir pour l'honneur et pour Dieu.
Vos bataillons, debout sous la mitraille,
Frappant partout et d'estoc et de taille
Ont illustré de bataille en bataille
Les noms canadiens, sous le ciel en feu.

Drapeau, Labrèche, Lagarde, Lacasse,
Lacrosse, Labrosse, Brosseau, Boivin.
Chevalier, Portelance, Archambault, Vaillancourt,
Gagnon, Lachance, Richard, D'Argencourt.
Lamoureux, Ladouceur, Labonté, Lavigneur,
Tranchemontagne, Vadeboncoeur.

Lamy, Courtois, Contant,
Maillet, Dufort, Vaillant.
Ah! les noms charmants!
Ah! les braves gens!

III

O Canadiens, vos noms, comme un murmure
Sort du sein fécond de la nature
Ont les brillants reflets de grappe mûre
Ou d'épis d'or brillant aux champs vermeils.
Comme une source où l'eau fraîche s'écoule,
Comme un bocage où l'oiseau gai roucoule,
Comme le flot qui, sur le sable, roule,
Vos noms, Canadiens, brillent au soleil.

Labri, Lacombe, Lalonde, Lamare,
Lapierre, Laroche, Deschamps, Fauché.
Poirier, Fontaine, Montagne, Deslandes,
Duval, Olivier, Desjardins, Loranger.
Lanoix, Laplante, Lavigne, Latreille,
Larose, Lépine, Laforêt, Lafleur.

Boisdoré, Boisbrûlé,
Brisbeois, Charlebois.
Ah! les noms charmants!
Ah! les braves gens!

IV

O Canadiens, vos noms sont un zéphir
Calme et serein, où la douceur soupire,
Où la bonté s'illumine et respire,
Où le foyer s'auréole d'amour.
Comme la joie au sein de la famille,
Sur l'anneau d'or, comme une perle brille,
Comme un beau ciel où l'étoile scintille,
Vos noms, Canadiens, ont l'éclat du jour.

Beauregard, Beausoleil, Beauchemin, Bellefleur,
Bellefontaine, Beaulieu, Beaupré.
Piette, Choquette, Fréchette, Paquette,
Picotte, Turcotte, Sicotte, Joly.
Miette, Lanouette, Goyette, Monette,
Charette, Duquette, Colette, Gentil.

Desrosiers, Desaulniers,
Desnoyers, Deslauriers.
Ah! les noms charmants!
Ah! les braves gens!

V

O Canadiens, vos noms disent l'aisance,
Le doux bonheur, la discrète opulence
Que le Seigneur promet en récompense
A tout foyer brillant d'enfants joyeux.
Aussi, vos noms parlent de Dieu, sur terre,
Et, s'élevant vers ce céleste Père,
Comme à l'autel, l'encens de la prière,
Vos noms, Canadiens, montent vers les cieus.

St-Laurent, St-Martin, St-Germain, St-Denis,
Lacroix, Lévesque, Messier, Paradis.
Lange, Labbé, Pélerin, Deléglise,
Prévôt, Désautels, Cardinal, Bélanger.
Gay, Lajeunesse, Laflamme, Lapalme,
Labelle, Dubeau, Bienvenu, Montpetit.

Couturier, Charpentier,
Chevrier, Pelletier.
Ah! les noms charmants!
Ah! les braves gens!

* * * *

N. B. — On peut se procurer cette chanson, avec accompagnement pour piano, chez Gauvin & Courchesne, rue St-Jean, Québec.

DU'N MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

La campagne électorale qui vient de se terminer par le si éclatant triomphe du parti libéral est la dix-huitième dans la province de Québec depuis la Confédération. Il y a eu, en effet, dix-huit appel au peuple depuis août 1867. Alors la province de Québec pour les fins provinciales comptait soixante-cinq comtés. En 1927, elle en comptait quatre-vingt-cinq et, cette année, quatre nouveaux comtés ont été ajoutés à la liste, ce qui porte le nombre des divisions électorales provinciales à quatre-vingt-neuf.

Depuis 1867, les conservateurs ont été au pouvoir de 1867 à 1878. Les libéraux prirent le pouvoir aux élections de 1878 et l'ont gardé continuellement depuis lors. Il y a eu trente-quatre ans au mois de mai dernier. M. F. Gabriel Marchand fut le premier des premiers ministres de cette série de chefs de l'administration libérale. Il mena les affaires du 26 mai 1878, au 25 septembre 1900, alors qu'il eut pour successeur M. S. N. Parent, du 3 octobre 1900 au 20 mars 1905. Sir Lomer Gouin le remplaça et fut premier ministre du 23 mars 1905, au 8 juillet 1920, il désigna pour lui succéder, à cette date, l'hon. M. Alexandre Taschereau qui est premier ministre depuis et à qui la province presque entière vient de renouveler sa confiance. L'hon. M. Taschereau entra en 1907 dans le ministère Gouin à titre de ministre des Travaux Publics et du travail. C'était le 26 août 1917, onze mois avant de remplacer Sir Lomer Gouin, à la tête de l'administration provinciale.

C'est-à-dire que durant les soixante-quatre ans écoulés depuis l'établissement de la Confédération, les conservateurs ont été au pouvoir, dans la province de Québec, pendant vingt-cinq ans et quelques mois et les libéraux pendant environ trente-huit ans dont trente-quatre sans interruption jusqu'à présent. Les conservateurs ont formé dix ministères, dont un, celui de M. Taillon, ne dura que deux jours. Pour leur part, les libéraux en ont formé six, dont un, celui de M. Joly ne tint qu'un peu plus d'un an.

L'élection qui vient de se terminer est la troisième que l'hon. M. Taschereau a faite en qualité de premier ministre. Il en eut une première en 1923 et une seconde en 1927. En 1923, les libéraux, sur quatre-vingt-deux comtés, en remportèrent soixante-quatre; en 1927, sur le même nombre de comtés, ils en remportèrent soixante-treize et, cette année, sur quatre-vingt-neuf comtés, ils en remportent soixante-dix-neuf. M. Taschereau est chef du parti libéral depuis juillet 1920, alors qu'il succéda à Sir Lomer Gouin.

Le nombre des électeurs inscrits dans la province était, en 1867, de 161,800. Aux élections générales de 1927, ce nombre s'était élevé à 567,907. Avant les dernières élections, les libéraux, lors de la dissolution, avaient soixante-neuf comtés et les conservateurs dou-

ze. Il y en avait quatre vacants : Montcalm et Brome, Lévis et Dorchester.

* * * *

Pour la dix-neuvième fois depuis sa municipalisation, l'Exposition Provinciale de Québec a ouvert ses portes au public de la province, au début de septembre. C'est de plus en plus un événement dans notre pays. Car l'Exposition Provinciale marque maintenant une époque dans le cycle de l'année. Elle est un commencement et une fin, pourrions-nous dire : la fin de l'été dont elle aime à nous laisser voir toutes les opulentes primeurs accumulées dans ses vastes étalages; le commencement de la rude saison qui prépare, en somme, l'autre : celle des éclosions de la terre. Cette année, il faudra convenir que l'Exposition de Québec a été une brillante leçon de choses du côté économique et un éloquent enseignement historique au chapitre éducationnel et récréatif.

Plus que jamais l'on a pris des mesures pour intéresser les visiteurs en ce qui regarde, notamment, les produits de la terre auxquels l'on a voulu donner la place de choix, la terre, d'ailleurs s'étant montrée, cette année, fort généreuse à aidé au déploiement de ses fruits. L'on a désiré ainsi marquer l'année où l'on commence, enfin, à réaliser le vœu exprimé, voilà déjà longtemps, par tous les cultivateurs de la province qui ont demandé aux autorités fédérales et provinciales la construction dans le parc de l'exposition provinciale d'un palais de l'Agriculture ce qui a été enfin, cette année même, réalisé.

Du côté industriel et commercial, l'Exposition Provinciale a été également intéressante. Disons à ce sujet qu'un bon mois avant l'ouverture, tous les lots étaient loués dans le Palais de l'Industrie et les autres. C'est la garantie d'un complet succès de ce côté.

Mais c'est au chapitre à la fois récréatif et éducatif que les organisateurs de la prochaine exposition ont voulu diriger leurs plus énergiques efforts et, à cette fin, comme l'année dernière, ils ont voulu remplacer les amusements généralement quelconques de la grande estrade, par la continuation de ces grands spectacles historiques inaugurés l'année dernière et qui ont obtenu tant de succès.

Les "Pageants" sont, aujourd'hui, en Europe comme en Amérique, la forme la plus populaire et la plus artistique à la fois de faire connaître et aimer l'histoire de son pays; de raviver dans les âmes et dans les coeurs la flamme du patriotisme. Les organisateurs de notre grande exposition ont voulu faire de nouveau les sacrifices nécessaires pour recourir, de nouveau, à ce stimulant des âmes et des coeurs dans le but de développer l'amour de la patrie.

Ces grands spectacles historiques par lesquels en

sept ou huit magnifiques tableaux l'on a représenté la naissance du Canada, ont été à n'en pas douter, le clou de notre exposition de 1931.

* * * *

L'on démantibule petit à petit notre pauvre vieux Québec. Bientôt, l'on pourra parler de la grande pitié du vieux Québec avec les mêmes accents — si nous pouvons les trouver — dont naguère, en France, usait Maurice Barrès pour déplorer la grande pitié des vieilles églises de France. Il s'en va par morceau, notre vieux Québec, et il disparaît peu à peu sous le pic des démolisseurs. Le démon de restauration règne en maître sur lui. On dirait qu'il a envie de trôner au sommet du premier gratte-ciel qui ait été édifié chez nous et qui s'élève précisément sur l'emplacement de plusieurs de ces bonnes vieilles maisons des débuts du siècle dernier et dont la démolition fit, voilà un an, pendant des semaines, des trouées dans des ruelles hermétiquement closes depuis des siècles.

Rappelons que ces trouées se pratiquaient au milieu de la vieille rue Sainte-Anne — Haute-Ville, — et qu'elles ont permis, pendant quelques jours, aux passants d'apercevoir ce que la génération actuelle n'avait jamais vu : les premières bâtisses du vieux couvent des Ursulines. Depuis plus de deux siècles, une rangée de vieilles maisons en cachait la vue. On a démoli deux ou trois de ces dernières pour construire un édifice moderne et se firent alors ces trouées d'où a percé le mystère des premières années d'apostolat des héroïques filles de Marie de l'Incarnation.

C'est vers ce temps que l'on démolissait ce qui restait de la porte Saint-Jean, du moins le vieux mur qui subsistait de ce monument historique, vieux mur qui menaçait ruines, il est vrai, depuis des années, à cause de sa propension à choir sur la tête des passants... Or, on a justement laissé de ce mur la partie qui était la plus dangereuse et la plus menaçante.

Un peu plus haut, voilà un an, l'on annonçait que l'une des plus vieilles maisons de la rue Saint-Jean, allait disparaître pour faire place à un édifice moderne. Cette vieille maison était tout à fait remarquable par son style très ancien. La vieille maison Tourangeau, en effet, fut démolie, et vite. Mais, après un an, on attend encore l'édifice moderne qui devait la remplacer. Il n'y a plus là qu'un terrain vague, ou plutôt un lieu de parking pour automobiles. On y a mis une affiche : "Parquage, 25 cts". Mais qu'est-ce qui pressait tant de démolir cette vieille maison qui attirait les regards de tous les étrangers bien plus que son emplacement attire leurs machines.

Puis, voici que l'on a commencé, au début du mois, la démolition du vieux presbytère de Notre-Dame de Québec, sous prétexte d'élargir le coin de la rue Buade où il est situé. Pour les mêmes fins, on aurait pu si bien démolir, et à bien moins de frais, une ou deux maisons de l'autre côté de la rue... mais quand le démon de la démolition nous tient, il ne nous lâche pas facilement et même pour éprouver l'étrange volupté de rester plus longtemps et plus étroitement dans ses griffes, l'on n'hésite pas à payer beaucoup plus cher ce qu'on voudrait obtenir de lui.

* * * *

Lorsqu'il lançait son vaste programme de réformes culturelles, feu l'hon. J. L. Perron avait tout particulièrement pensé aux développements de la petite industrie et, tout spécialement, aux petites industries féminines. C'est pourquoi il avait pris des mesures pour faire reflourir dans les campagnes la culture du lin. Depuis nous savons qu'il s'est fait dans ce sens un travail assez sensible depuis quelques années et que, grâce aux cercles de fermières, cette culture a repris à peu près tout ce qu'elle avait perdu sur le temps jadis. D'autant plus que le successeur de feu l'hon. M. Perron lui accorde toute son attention.

Il ne faut pas être bien vieux pour se rappeler que, naguère, il y avait peu de cultivateurs dans les campagnes qui n'avaient pas sur leur terre un petit coin de lin. C'était aussi coutumier et indispensable que le champ de patates et le potager. On y cultivait assez de lin pour pourvoir, en fait de toile, aux besoins de la famille. A l'automne, on brayait ce lin et l'on sait que cette opération donnait lieu à des fêtes qui sont aujourd'hui parmi les plus joyeuses et les plus pittoresques traditions du passé qui s'en vont à vau-l'eau, les unes après les autres, ne laissant plus qu'un simple souvenir.

Il n'en est plus ainsi en ce qui regarde la culture du lin et l'industrie du tissage de la toile. Ils sont rares maintenant les champs de lin dans nos campagnes et, durant l'été, c'est en vain que l'on cherche ces petits coins bleus alors que les jolies fleurettes de la plante s'épanouissaient aux yeux ravis de la ménagère.

Quelles raisons ont ainsi forcé nos cultivateurs à abandonner cette culture? Sans doute, le bon marché des toiles aux magasins du village et dans les grandes maisons à rayons des villes d'où on vous les expédie par la poste sur catalogue est l'une de ces raisons. A quoi bon se donner la peine de cultiver un champ de lin quand on vous offre de la bonne toile presque pour rien. C'est comme ces gens des villes qui, après avoir cultivé certains légumes dans un petit coin de leur cour, y renoncent à la fin, sous l'excellent prétexte qu'à l'automne, ils peuvent avoir sur le marché des légumes beaucoup moins chers qu'ils ne leur coûtent dans leur petit potager.

Pourtant, même en dépit du bon marché de la toile, la culture et l'industrie du lin sont payantes. Cette culture est d'un excellent revenu et elle ne requiert pas plus de soins que la culture des céréales ordinaires, avoine ou blé. N'y aurait-il, d'ailleurs, qu'à pratiquer cette culture en vue seulement de la lasse qu'elle serait amplement rémunératrice à ceux qui s'y livreraient. D'après un expert en la matière, un acre de lin bien cultivé peut donner de 200 à 300 livres de filasse, et la filasse s'est déjà vendue \$700.00 la tonne.

Et quant à la toile, quand même cette dernière serait vendue à meilleur marché encore qu'elle se vend actuellement, peut-on acheter à n'importe quel prix cette rude toile que l'on fabriquait voilà une quarantaine d'années chez nos cultivateurs? Elle défiait les siècles presque. On ne peut pas en dire autant des fines toiles de nos grands magasins.

Il y a donc à se réjouir de la renaissance de cette culture et de cette industrie grâce à l'encouragement que lui accorde le gouvernement.

CHEZ NOS POÈTES

MESSE BASSE AU MANOIR

A M. le Juge et à
Mme Camille Pouliot.

L'heure est encore matinale.
Tout est calme dans le faubourg.
Les cloches sonnent tour à tour ;
C'est la messe dominicale.

La mer est basse, et sur les crans
La roche est ruisselante et neuve.
Un voilier glisse sur le fleuve
Où voltigent des oiseaux blancs.

Tresses blondes et têtes grises,
Vieilles et vieux, main dans la main,
Par les vergers et le chemin,
Nos gens s'en vont vers les églises.

Or, la chapelle du manoir
Vient de s'ouvrir, et la lumière
Inonde l'étroit sanctuaire
Où les châtelains vont s'asseoir.

Quelques fidèles y pénètrent.
Un vieux prêtre monte à l'autel.
Et, le recueillement est tel
Qu'on peut entendre, à la fenêtre,

Le chiffon soyeux d'un oeillet
Sur la vitre où le vent l'incline,
Ou comme un bruit de mandoline
Que fait une abeille au volet...

A l'évangile du dimanche
L'officiant, avec onction,
A fait une exhortation
En inclinant sa tête blanche.

Bientôt, entre ses doigts nacrés,
S'élèvera la sainte hostie
Dont la puissance est répartie
Sur l'homme et la mer et les prés.

Cependant que, dans le silence,
Tous les coeurs se sont recueillis,
Je compte, aux murs, les fleurs-de-lys
Qui rappellent la vieille France...

Les cloches sonnent tour à tour.
L'heure est encore matinale.
C'est la messe dominicale
Au manoir ainsi qu'au faubourg...

Alphonse DESILETS.

A St-Jean, Ile d'Orléans, ce 23 août 1931.

SUR LE BORD DES SILLONS

Sur le bord des sillons nouvellement ouverts,
J'ai plié mes genoux, entrevoyant d'avance
Les orges et les blés, les grains pesants et verts,
D'où sortira le pain de notre subsistance.

Puis avec volupté dans le creux de ma main
J'écrasai lentement une motte de terre,
Et je sentis passer dans mes muscles humains
Le souffle de la glèbe et son emprise austère.

Et me courbant alors dans un geste d'amour,
Au sol de mon pays j'appuyai ma poitrine,
Tandis que dans ma chair s'incrustait le contour
Du sillon raboteux qu'un soleil illumine.

Mais songeant tout à coup à ses amants perdus,
Et pour m'inoculer contre un pareil blasphème,
De ma bouche saignante à même le talus,
Je mordis dans l'argile en murmurant : "Je t'aime!"

"O terre du pays qui craque sous ma dent,
Qui pénètre en moi pour couler dans mes veines,
Oui! je t'aime et je cherche à travers chaque vent
Le baiser rude et fort de tes chaudes haleines!"

"Je t'aime jusqu'au point d'ignorer d'autre amour,
Et ton âme sévère a si bien pris mon âme,
Que pour mieux devenir ton joyeux troubadour,
J'oubliai sciemment que j'étais une femme!"

Cécile CHABOT.

L'ÂME DES BONHEURS MORTS...

L'âme des bonheurs morts prie au seuil de l'automne
Où s'attarde l'adieu des beaux jours inconstants ;
Au cadran de l'oubli bat le coeur monotone
De l'heure qui s'en va par les routes du Temps.

Et dans le tiède accueil de l'âtre qui fredonne
La sylvestre chanson des fagots crépitants,
L'aïeul, le bon aïeul longuement s'abandonne
Au lointain souvenir de ses premiers vingt ans.

Il songe aux matins clairs de son adolescence
Où, parmi la fraîcheur des avrils étoilés,
Tressaillaient en son coeur mille serments voilés.

Il songe... et par ce soir automnal qui s'avance,
Laissant couler ses pleurs trop longtemps recelés,
Croit qu'un dernier amour berce sa souvenance...

Ulric GINGRAS,

Lauréat de la Société des Poètes — 1931.

AMITIÉS CANADIENNES

Par Alphonse DESILETS

Il y a quatre siècles, un hardi navigateur de Saint-Malo, Jacques Cartier, faisait voile à travers l'Atlantique, sur trois petits navires du Roy de France, la "Grande Hermine", la "Petite Hermine" et "l'Émérillon". Il venait, avec d'audacieux compagnons, planter la croix fleurdelisée sur les rivages du Nouveau-Monde. En septembre 1534, il aborda en Amérique, à Terre-Neuve, porteur d'une commission royale de François Ier, et poussa ensuite ses vaisseaux jusqu'au bassin de Gaspé, aux contreforts de la Nouvelle-France. Il venait d'ouvrir le Canada à la civilisation française.

L'année suivante, il entra dans les terres, baptisant les îles merveilleuses du grand fleuve Saint-Laurent, nouait des liens d'amitié avec les indigènes à Stadaconé (Québec) puis à Hochelaga (Montréal).

Malgré le désir persistant de François Ier à vouloir coloniser la Nouvelle-France, à cause d'innombrables attermoissements, accentués par les guerres de Charles-Quint en Europe, l'Amérique française fut pratiquement délaissée jusqu'à l'aurore du XVII^e siècle. Et ce n'est que cent ans plus tard, sous le règne d'Henri IV, qu'une nouvelle commission royale, supportée par les marchands de Rouen, de Saint-Malo et de La Rochelle, arrime un important convoi de colons, d'artisans et de missionnaires pour le pays de Canada.

On est en 1608. Samuel de Champlain, noble sieur saintongeais, entre dans le golfe Saint-Laurent et jette l'ancre du "Don-de-Dieu". Le 3 juillet de cette année, de Champlain fonde Québec, sur le Cap Diamant, à mi-chemin entre la mer et les grands lacs. C'est le berceau de la colonie, le cœur d'une France nouvelle, le flambeau d'une civilisation française et latine qui ne peut plus s'éteindre. Ni les larmes de l'épreuve, ni le sang des martyrs, dont s'arrosent les grandes oeuvres de la conquête des âmes et du territoire, n'amoindriront la flamme qui vient de s'allumer au faite du rocher de Québec. Et le drapeau de Montcalm ne quittera plus tard les bastions militaires que pour se hisser plus haut sur les tourelles de l'Université, du Palais Législatif et de l'Hôtel-de-Ville.

En 1760, lorsque la Grande-Bretagne eut couché sur les Plaines d'Abraham le dernier héros du Royal-Roussillon, le Canada abandonné de la mère-patrie, dû se résigner à la profonde douleur d'une allégeance nouvelle. Quelques centaines d'officiers, de fonctionnaires et de seigneurs canadiens-français retournèrent en France. Mais 60,000 colons, artisans et religieux, restèrent fidèles à leur serment. Ils s'étaient engagés à prolonger ici le prestige et la gloire de la pensée française. Ils se sont maintenus.

Durant plus d'un siècle, ils ont lutté pour la liberté des lois, de la langue, du culte, des traditions familiales. La paroisse les a sauvés. Groupés autour des clochers de villages ils ont redressé leurs fronts

un moment assombri. La nostalgie a pu serrer leurs coeurs d'exilés volontaires sur un sol deux fois conquis. Ils ont étouffé leurs sanglots. A peine a-t-on perçu la plainte mélancolique du vieux soldat de Carillon :

"Mes compagnons, d'une vaine espérance
"Berçant encor leurs coeurs toujours français,
"Les yeux tournés du côté de la France,
"Diront souvent : Reviendront-ils jamais?..."

La France est revenue. En 1855, une corvette portant drapeau à trois couleurs, ancrant devant Québec, la première depuis quatre-vingt-quinze années. Les vieux patriotes canadiens-français en frémissent de tendresse et de joie. Et depuis, nul bonheur n'a mieux rempli un cœur canadien que le retour au pays des aïeux ou que la visite des cousins de France au Canada.

Car la terre canadienne est restée bien à nous. La vieille province de Québec, traditionaliste et réfractaire à l'assimilation, est maîtresse chez elle. Son esprit s'alimente aux mêmes sources d'inspiration, de pensée et d'amour, depuis trois siècles. Elle s'est placée par son courage, son sens pratique, sa loyauté, son équilibre moral, à la tête du plus vaste et du plus riche Dominion britannique. Et par sa vitalité intellectuelle, elle entend mériter d'être à jamais l'une des plus belles provinces spirituelles de la France.

De Nouvelles Chansons Canadiennes

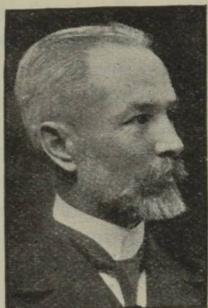
M. Uldéric S. Allaire, compositeur musicien et poète, de Victoriaville, comté d'Arthabaska, vient de publier une fort jolie chanson qui pourrait être de chant sacré et qui s'intitule "L'Agelus". Auteur des paroles et de la musique de cet "Angelus" M. Allaire avait déjà remporté un enviable succès avec sa mélodie des "Riens" dont les paroles sont du notaire Joseph Desilets. M. Allaire vient aussi de composer la musique d'une romance de M. Alphonse Desilets, intitulée "Pleurez! priez! chantez!!". Nos félicitations.

* * * *

Notre ami et confrère M. Léopold Christin a publié récemment deux chansons tirées de ses cartons musicaux : "Le petit pont de bouleau" paroles de R. Choquette, et "Marcelle", paroles et musique de M. Christin lui-même. Et nous apprenons, d'un ami trop enthousiaste pour être discret en l'occurrence, que M. Christin aura bientôt l'honneur d'entendre ses compositions irradiées par le poste officiel de "L'Heure Provinciale" où il remplira tout le programme durant une semaine. Les meilleurs artistes montréalais interpréteront la musique dont M. Léopold Christin a su animer les strophes de nos poètes du terroir.

NOCES D'OR DE PROFESSORAT

Par G.-E. MARQUIS.



M. C.-J. Magnan.

Dans le dernier numéro du "Terroir", nous avons consacré quelques pages pour signaler un anniversaire assez remarquable : les Noces d'Argent Journalistiques de M. Damase Potvin, secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres depuis sa fondation.

Avec l'année scolaire qui vient de commencer, nous voulons rappeler à nos lecteurs un autre événement non moins remarquable et un autre anniversaire digne d'attention : ce sont les Noces d'Or de Professorat de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles normales de la Province.

M. C.-J. Magnan ayant été, jadis, notre professeur à l'École Normale Laval, nous nous abstenons de faire, à son sujet, des éloges exagérés, car sa vie est tellement chargée d'œuvres salutaires qu'il n'est pas nécessaire d'en dire bien long pour en faire apprécier tout le mérite. De plus, il n'appartient pas au subordonné de congratuler son père..... intellectuel.

Rappelons tout d'abord que M. Magnan fut président de la Société des Arts, Sciences et Lettres pendant un an et, qu'à ce titre, il mérite certainement, de notre part, considération et reconnaissance.

Il serait trop long, dans les cadres de notre revue, de rappeler, par le menu et chronologiquement, toutes les œuvres auxquelles M. le commandeur C.-J. Magnan a attaché son nom ou auxquelles il a collaboré.

Qu'il nous suffise de rappeler qu'il fut tour à tour sous maître à l'école modèle de Louiseville en 1881; professeur au Patronage de St-Vincent de Paul de Québec, de 1884 à 1887; professeur à l'École Normale, de 1890 à 1911. Cette année-là, il fut nommé inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, poste qu'il a rempli avec honneur pour lui et profit pour la Province jusqu'en 1929, alors qu'il fut chargé de l'inspection des écoles normales catholiques.

Par la parole et par la plume, pendant l'espace d'un demi-siècle, M. Magnan a été un éducateur dans toute la force du mot. Sa capacité de travail est quasi phénoménale. Son cerveau a entreposé mille connaissances variées, et une mémoire très vive lui permet de puiser à volonté dans ce trésor de renseignements étiquetés.

Il faut l'avoir vu à l'œuvre, dans l'enseignement, pour apprécier le talent pédagogique dont la Providence l'a doué, car ses cours étaient toujours trop brefs, au gré des étudiants, et remarquables par leur clarté, leur vivacité et une note patriotique bien caractéristique.

M. Magnan, après avoir collaboré à "l'Enseigne-

ment Primaire", lorsque M. J.-B. Cloutier en était le propriétaire, fit l'acquisition de cette revue en 1898 et, depuis cette époque, il l'a toujours dirigée avec beaucoup de succès.

Le personnel enseignant de la Province, dans les écoles sous contrôle et ailleurs, qui reçoit la revue pédagogique, est à même d'apprécier la somme de travail accompli par son directeur.

Nous nous flattons de pouvoir déclarer que, depuis 35 ans, nous n'avons pas manqué de lire un seul de ses numéros et nous y trouvons toujours profit.

M. Magnan s'est encore occupé d'œuvres pies, entre autres de la Société de St-Vincent-de-Paul dont il est le président général au Canada, depuis un grand nombre d'années.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les publications dont M. Magnan est l'auteur, mais nous laissons ce soin à d'autres plus autorisés que nous, qui ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, de rendre hommage à ce vaillant, dont le mérite a été reconnu par les autorités religieuses, universitaires et civiles, car M. Magnan est porteur d'un grand nombre de décorations et de titres honorifiques et, de plus, membre de la Société Royale du Canada.

Nous prions M. Magnan de bien vouloir agréer non seulement les hommages particuliers du signataire de cet article, mais du comité de rédaction du "Terroir" et, nous croyons pouvoir l'ajouter, des membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Malgré ses cinquante années d'enseignement, M. Magnan est resté jeune, ce qui peut paraître paradoxale, mais n'en est pas moins vrai. Il a encore toute l'énergie de sa prime jeunesse et, de plus, une santé florissante qui lui permettra, espérons-le, de continuer encore pendant de longues années à se dévouer pour la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse.

Il est une œuvre qu'il ambitionne de compléter et qui demande beaucoup de travail et de connaissances : c'est celle de la rédaction de l'histoire de l'Instruction publique au Canada-français, que Mgr Amédée Gosselin, P. D., a poursuivie jusqu'à l'époque de la cession du pays à l'Angleterre (1760). Souhaitons que M. le commandeur C.-J. Magnan saura utiliser les nombreux matériaux qu'il a accumulés à cette fin, dans sa riche bibliothèque, et que ce travail il l'accomplira sous peu, avec tout le talent, la pondération et l'esprit sincèrement religieux et patriotique qui le distingue. Ce serait là un monument impérissable élevé à la gloire de l'enseignement primaire dans la Province : à l'école du peuple-paysan que nous sommes.

Le déclin d'une carrière exceptionnellement brillante se couronnerait ainsi d'une œuvre remarquable pour la race française, au Canada et pour la "petite école", université de la démocratie.

Finis coronat opus.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I. — EN MARGE D'UNE INVITATION.

Le directeur actuel du "Québec Artistique" écrivait, le 5 septembre, dans l'organe de l'Association des Chanteurs de Québec que, dès la première semaine d'octobre, cette association reprendra le cours ordinaire de ses activités. Il invitait discrètement tous les membres inscrits l'an dernier, à renouveler, dès le début, leur inscription pour l'année courante, et les sollicitait ouvertement d'aider l'association en faisant du recrutement.

Le directeur du "Québec Artistique" est un travailleur, un membre dévoué; il l'a prouvé d'ailleurs depuis le début de l'Association. Il lui a consacré toute son intelligence et tous les loisirs dont il a pu disposer, en dehors de sa profession.

Si tous nos membres voulaient le prendre comme modèle et suivre son exemple, l'Association progresserait sûrement plus vite, et pour le plus grand bien de tous, nous voulons dire de toutes les personnes auxquelles cette même association est destinée par ses buts et son programme d'activités à faire quelque bien.

Le bon membre, celui sur lequel peut et doit compter une association, quelle qu'elle soit, est celui qui s'inscrit en temps, qui règle sa contribution d'argent, qui assiste aux séances régulièrement, *pour y étudier et discuter soigneusement toutes les questions* alors soumises. Au surplus, si l'Association lui confie une tâche, il s'en acquittera sans délai, avec toute son intelligence et sa persévérante énergie.

Un membre ainsi qualifié est précieux pour toute association, et contribuera, dans une large mesure, à la réalisation de ses buts. Et détail qui n'est point nouveau; ce membre n'est ordinairement pas un critiqueur irréfléchi, le joueur d'intrigues, le défaitiste insupportable qui tend à arrêter le progrès d'une telle association, et partant, à compromettre ses plus beaux élans.

Que nos membres se rangent donc dans la catégorie des *bons membres* dès le début des activités. Qu'ils acceptent l'invitation du "Québec Artistique", bref qu'ils s'inscrivent et travaillent, et l'Association continuera d'autant sa marche progressive. Qu'on se le dise... et qu'on bouge!

II. — LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET L'EXPOSITION.

Pendant la semaine de l'Exposition, "La Société des Arts, Sciences et Lettres" avait pris l'initiative de patronner l'ouverture officielle du Salon des Artistes Canadiens au Palais des Beaux-Arts.

Plusieurs centaines de tableaux, dont quelques-uns très remarquables, avaient été installés avec goût par M. Geo. H. Duquet, artiste-peintre de Québec.

A cette occasion, plusieurs centaines d'invitations avaient été lancées par notre Société qui, à l'issue de la manifestation artistique du Palais des Beaux-Arts, servit un vin d'honneur à ses nombreux et distingués invités, au salon du Palais Central.

"La Société des Arts, Sciences et Lettres" saura gré à la Commission de l'Exposition ainsi qu'à son distingué secrétaire, Monsieur Geo. Morisset, d'avoir rendu possible et facilité cette manifestation si brillante, en l'honneur de nos artistes canadiens.

III. — LES PAGEANTS.

Des représentations des Pageants Historiques il faudrait beaucoup dire. Espérons qu'une plume autorisée nous en fera goûter sous peu toutes les beautés.

Pour le moment, nous ne voulons souligner qu'un point : celui de la haute portée éducative de ces représentations. Par ces représentations inaugurées l'an dernier et continuées cette année, avec améliorations, disons-le, la Semaine de l'Exposition devient non seulement la semaine de l'hommage au travail, à l'industrie et au génie créateur ou inventif de nos concitoyens; non seulement encore, la semaine des ralliements populaires nombreux et bruyants; non seulement, enfin, la semaine des attractions mirobolantes mais encore, et de plus en plus, la semaine du "regain de vie patriotique", à cause surtout du côté éducatif de ces représentations artistiques et des grandes leçons de patriotisme qui s'en dégagent.

Ceci est à l'honneur de la Commission de l'Exposition et nous tenons, pour notre part, à l'en féliciter sincèrement. Son geste mérite l'encouragement de toute la population bien pensante, nous voulons dire de celle qui garde bien vivace le souvenir de ses origines, et qui croit à la nécessité de créer des occasions qui en permettent le rappel opportun.

Aux organisateurs, à tous les participants, et à notre ami Monsieur Georges Morisset qui l'an dernier comme cette année, a bien voulu se faire l'inspirateur des Pageants Historiques, nos félicitations et notre gratitude.

— Québec, le 8 septembre, 1931.

A PROPOS DE CHANT

(suite d'un article de M. J.-Horace Philippon, publié sous ce même titre dans le "Terroir" du mois de juillet)

Et le lendemain j'ai rencontré Jean-Pierre qui est aussi un garçon bien intéressant, éducation superbe, culture générale qu'il a cru augmenter d'avantage par un voyage en Europe.

C'est, de plus, un amateur de chant, mais doublé d'un érudit ayant une formation musicale plus com-

plète que Paul-Arthur. Comme ce dernier il a étudié le chant, plus longtemps que Paul-Arthur; de plus il a des connaissances instrumentales, il tapote le piano et l'orgue, gratte un peu le violon et le violoncelle et a déjà posé ses lèvres sur des instruments à vent.

En descendant du paquebot, il a lu le "Terroir". Il trouve étrange "qu'un avocat n'ayant aucune formation musicale puisse prétendre faire une critique des *critiques* pour cette seule raison qu'il a fait un peu de musique vocale en amateur seulement. Un critique musical n'est pas un avocat, et *vice versa*, à moins, disait Jean-Pierre, que cet homme ait acquis une sérieuse connaissance du droit et de la musique ce qui n'est pas général. Des études spéciales et longues donnent la culture musicale et des études non moins spéciales donnent la formation.... légale. Qu'on cesse donc de prétendre parler critique musicale avec autorité parce qu'on connaît les lois civiles et criminelles, et *vice versa*".

"A plus forte raison, ajoutait Jean-Pierre, on ne peut être critique musical autorisé, et encore moins critique de la critique, par le seul fait qu'on aurait été nommé chroniqueur artistique et musical d'une revue qui, ayant chargé un avocat de faire la chronique musicale, demandera peut-être un jour à un musicien de faire une chronique judiciaire. Ainsi concluait ce malin, cet artiste jaloux de conserver à l'ART VERITABLE ses droits absolument IMPRESCRIPTIBLES."

N'ayant pu admettre l'argumentation du "Terroir" qui manquait totalement de logique, j'ai plutôt accepté la thèse de Jean-Pierre — une Lapallia-

sade, quoi! — et j'ai trouvé qu'il pensait juste : Qui dirait le contraire? Et pourtant! grand Dieu (car il n'y en a qu'un) j'ai connu bien des avocats et des non-avocats qui parlent critique d'art sans en connaître les éléments. Ceci explique peut-être les erreurs de Paul-Arthur.

Concluons que le chant et la musique s'apprennent et qu'il faut en connaître non seulement les grands principes, mais avoir étudié pendant de longues années pour pouvoir critiquer les musiciens qui en connaissent plus que soi sur ce sujet. Il est bien étrange en effet, de constater, et nous le constatons tous les jours, que la musique et la médecine sont les deux choses que tout le monde se croit autorisé à critiquer sans les avoir étudiées.

— "Mais, dit Jean-Pierre, connais-tu ce disciple de Thémis?"

— "Oui, je me flatte d'être son ami le plus sincère. C'est un brillant avocat, un causeur amusant, courtis et plein d'entrain comme son Paul-Arthur. Un monsieur très distingué..."

— "Eh bien, alors?"

— "Alors, il ne faut pas le juger sur cette erreur d'un moment. Il a eu tort de parler critique musicale. Mais quand il parle de lois, il est épatant!"

— "Peut-être aussi, Paul-Arthur voulait-il parler de ces gens qui critiquent un chanteur non seulement sans connaissance du chant mais même sans formation musicale, théorique et instrumentale. Dans ce cas il n'avait pas tort!"

Ainsi pensaient Paul-Arthur et Jean-Pierre, et somme toute, n'ont-ils pas raison?

Rolland G. GINGRAS.

SUR LES RIVES DU LAC SUPERIEUR



De La Vérandrye faisant la traite des fourrures, avec les Indiens. C'est une figure qui mérite de former une scène dans les pageants de Québec.

Les Ambassadeurs Ontariens

Par G.-E. Marquis.



M. J.-C.-A. Jeanneret

Un proverbe dit : "Le bien fait rarement du bruit et le bruit rarement du bien". En voici une nouvelle preuve.

Bien peu de gens, dans la Province, en dehors d'un petit groupe de québécois, savent que, depuis cinq ans, le Collège de Sillery, sous la direction des RR. SS. de Jésus-Marie, reçoit, au cours des vacances d'été, un

groupe de professeurs et d'institutrices d'Ontario, qui viennent se familiariser avec la langue française, puisque déjà tous sont possesseurs d'un certificat, ou diplôme leur permettant d'enseigner le français dans les écoles de la province soeur.

Des groupes variant de 75 à 100 professeurs font là un stage de quatre à cinq semaines, chaque année, sous la direction de M. J.-C.-A. Jeanneret, de l'Université de Toronto. Des cours leur sont donnés par certains professeurs de Québec et, dans les moments libres, ils sont accompagnés de jeunes filles ayant gradué au Collège de Sillery, qui conversent uniquement en français avec eux.

La ville de Québec étant chargée d'histoire, ainsi que la banlieue, des excursions sont organisées presque à tous les jours pour leur faire visiter les endroits les plus intéressants et les plus instructifs de la région.

Depuis cinq ans, ces cours se poursuivent régulièrement et, d'après le témoignage de leur directeur et des religieuses du Collège de Jésus-Marie, ces professeurs d'Ontario font des progrès remarquables et ne ménagent aucune peine ni aucune étude pour se perfectionner dans la conversation française.

Voilà un exemple qui mérite d'être signalé non seulement à la province de Québec entière, mais à tout le Dominion, et qui montre quelle largeur de vue l'on rencontre chez le personnel enseignant de la province d'Ontario.

Nous ne connaissons pas de meilleurs ambassadeurs au pays, pour développer l'entente cordiale entre les deux grandes races qui y dominent, que ces professeurs qui viennent ici étudier notre langue, nos coutumes, nos moeurs, nos traditions et nos légendes.

Pas n'est besoin d'être un grand observateur ni un grand voyageur pour savoir que l'obstacle le plus considérable à une bonne entente entre les races diverses qui cohabitent dans un même pays, c'est l'ignorance des langues parlées par les habitants de ce pays. Quand on peut se parler et se comprendre, il est généralement facile de s'entendre. Il est évident que le même esprit ne peut régner dans les divers groupes ethniques et que chacun a sa mentalité propre, ses coutumes particulières, ses goûts, etc., mais

c'est cette variété qui en fait le charme et la valeur quand on sait des liens entre ces divers groupes.

Nous sommes donc heureux d'offrir nos vives félicitations tout d'abord au gouvernement d'Ontario, qui défraie une grande partie des dépenses occasionnées par ces cours, puis à l'Université de Toronto, qui veut bien, depuis cinq ans, déléguer le directeur de son département de français pour diriger ce groupe, avec des assistants de la même université. Mais c'est tout particulièrement à M. J.-C.-A. Jeanneret que nous voulons offrir nos hommages, parce que c'est lui qui a conçu cette idée de conduire un groupe de professeurs d'Ontario dans la province de Québec. Bien que de consonnance française, le nom de M. Jeanneret désigne un personnage qui a vu le jour dans Ontario, et qui a commencé à apprendre le français à l'âge de 15 ans. Aujourd'hui, il le parle comme un académicien, et les membres du Club Kiwanis de Québec qui l'avaient invité pour être leur hôte d'honneur à un déjeuner, au Château Frontenac, ont eu le privilège d'entendre le savant professeur de l'Université de Toronto leur donner une causerie des plus captivantes, qu'il avait intitulée "Notre Bilan Quinquennal".

Nous sommes assurés que nos lecteurs aimeront à lire la courte causerie prononcée par M. le professeur Jeanneret, et c'est pourquoi nous leur en fournissons le texte ci-après. Les yeux seuls ne peuvent goûter au complet cette causerie. Il faut l'avoir entendue de ses oreilles pour en saisir tout le charme :

"On m'a invité à venir vous donner l'exposé de la politique adoptée au sujet de l'étude du français par les professeurs de la province d'Ontario. Vous savez peut-être que depuis cinq ans un groupe d'Ontariens vient chaque été passer un mois chez vous ici à Québec. Qui sont-ils? Pourquoi viennent-ils ici? Que remportent-ils chez eux? Voilà les questions auxquelles je vais essayer de répondre dans cette petite causerie. Je vous assure que ce ne sera pas un grand discours. Un Anglo-Canadien ne vient pas à Québec, la source même de l'éloquence canadienne, pour faire un discours, c'est-à-dire pour porter de l'eau à la rivière.

Ma première question : Qui sont ces Ontariens qui viennent ici chaque été depuis cinq ans? Ils sont tous des professeurs et des institutrices des écoles supérieures, des High School, de notre province. Pour être membre de cette école spéciale, il faut posséder le brevet requis pour enseigner le français dans la province d'Ontario. Mais malheureusement on peut-être en possession de ce certificat précieux sans savoir parler la langue française. On l'apprend trop souvent comme si c'était une langue morte, sans avoir aucune idée que le français est une des deux langues officielles et vivantes de notre pays.

Il faut qu'on soit né à Toronto, par exemple, la ville la plus anglaise de toute l'Amérique pour bien comprendre jusqu'à quel point une partie du pays peut ignorer l'existence d'une autre partie, jusqu'à quel point une ville peut devenir insulaire et isolée. Je me rappelle très bien mon étonnement, ma stupéfaction lors de ma première visite à notre ville historique en dix-neuf cent huit d'entendre pour la première fois cette autre langue officielle du pays, cette langue si complètement étrangère à mon oreille ontarienne. C'est en écoutant pour la première fois "O Canada, terre de nos aïeux", chanté un soir par un Canadien, dans le camp militaire près de Chalesbourg, que j'ai décidé d'apprendre cette langue qui appartient à la fois à la douce France et à notre patrie.

J'espère que vous me pardonnerez cette note un peu personnelle, un peu trop intime peut-être, mais c'est pour vous faire concevoir mon plaisir vingt ans après, d'être nommé par le premier ministre d'Ontario qui était en même temps ministre de l'Instruction publique, à organiser une école dans notre province pour les professeurs de français de votre province-soeur. Et voici la réponse à la deuxième question : Pourquoi sont-ils ici? Eh bien je n'avais jamais pensé à une autre ville pour notre école. Et il m'est impossible de vous décrire la bonne réception donnée à notre proposition par l'honorable monsieur Delâge, surintendant de l'Instruction publique de votre province, son aide constante et ses bons conseils. Nous l'avons nommé "notre ange gardien" ici-bas. Je dis "ici-bas" parce que l'on ne peut pas être trop certain qu'un homme qui était autrefois politicien puisse jamais devenir un ange véritable. Mais s'il y a quelques doutes sur ce chapitre il n'y en a point à l'égard des anges de Silvery, les bonnes soeurs du Couvent de Jésus-Marie qui nous ont ouvert les portes et qui nous ont fait savoir ce que c'est que l'hospitalité québécoise et chrétienne. Notre séjour dans ce beau Couvent hospitalier a été très agréable et très profitable. Presque tous les membres de notre groupe sont protestants mais cela ne fait rien. Nous sommes devenus de bons amis et chaque été nous partons avec beaucoup de regrets mais avec les meilleurs souvenirs.

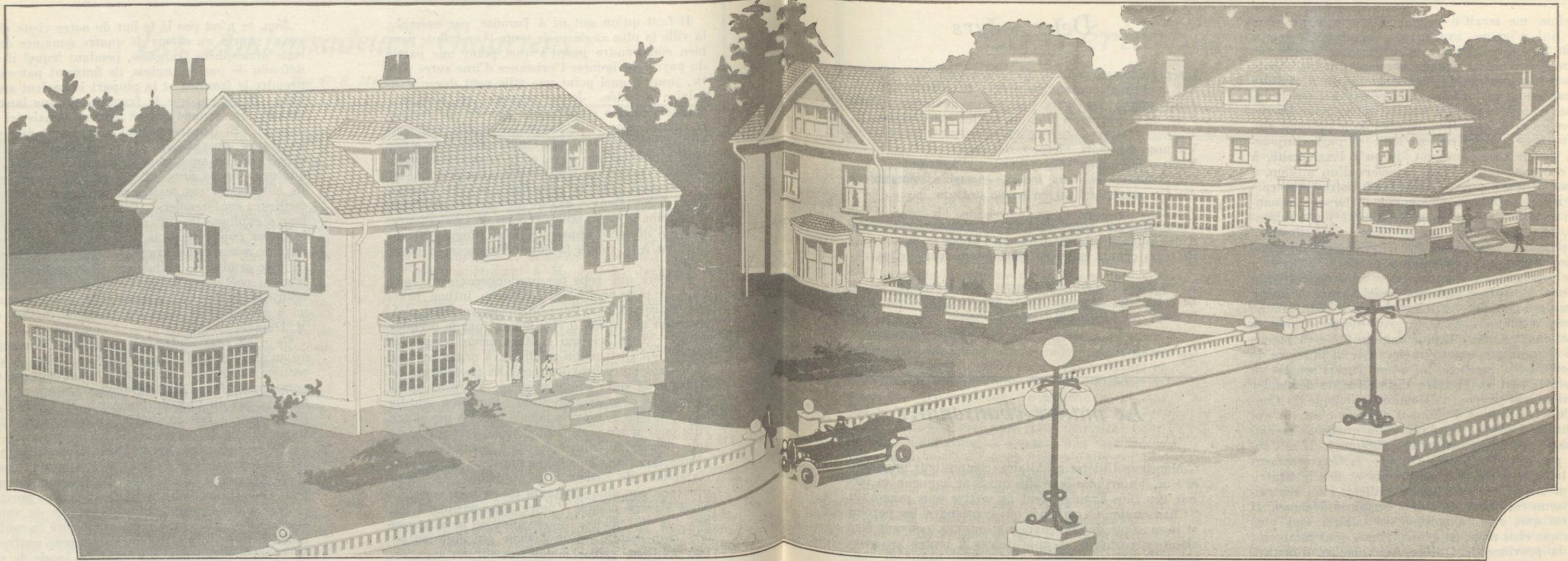
Et ma troisième question : que remportent-ils chez eux? Je ne veux pas dire qu'ils vous enlèvent, qu'ils vous dérobent quelque chose. Ah non! Notre expédition, notre voyage de bonne entente, n'a aucun rapport avec un certain voyage de noces que je vous demande la permission de raconter. Un Anglais, nouvellement marié à une Française, voyage avec sa jeune femme. Celle-ci est dans un coin du coupé de la diligence (il y a de cela une centaine d'années). L'Anglais occupe la place du milieu. Avant le premier relais, le tendre époux se tourne vers sa moitié. A oh! vous êtes bien? — Oui mon ami. — Le siège est-il doux? — Oui mon ami. — Vous ne sentez pas de cahots? — Non mon ami. — Vous n'avez pas de courants d'air? — Non, mon ami. A oh! bien! très bien... Alors, donnez-moi votre place.

Non, ce n'est pas là le but de notre visite chez vous. Après un séjour de quatre semaines dans cette atmosphère française, pendant lequel il est défendu de parler anglais, ils finissent par comprendre le français et la plupart le parlent assez bien. Ils savent que le français est une langue vivante, une langue qui ne mourra jamais ici au Canada. Et ils savent aussi ce que veut dire votre devise provinciale. "Je me souviens", de quoi et de qui vous vous souvenez, de quoi et de qui vous êtes si fiers. Pendant quatre semaines ils ont écouté vos meilleurs professeurs et vos meilleurs conférenciers. L'honorable M. Rivard leur a expliqué les différences qui existent entre le parler populaire et la langue littéraire. Beaucoup de conceptions erronées ont été dissipées par ce juge érudit, ce philologue si savant et d'ailleurs si poétique. Et tout ce qu'il a dit sur la beauté de la langue française eelle qu'on la parle ici a été confirmé dans les cours de diction de M. Dumais.

Ce n'est pas seulement la langue française qu'on a apprise ici. Tant s'en faut! Sous la direction du critique littéraire le plus éminent de notre pays, Mgr Camille Roy, les Ontariens ont lu la poésie du Canada français. M. l'abbé La-liberté leur a fait connaître les romans de Philippe-Aubert de Gaspé et de ses successeurs, et un de ces derniers, Frère Marie-Victorin leur a fait la lecture d'un de ses "Récits laurentiens" si délicieux et si inimitables. M. Magnan, inspecteur général des écoles normales de notre province leur a donné une analyse éloquente de votre système scolaire. Et hier ils ont écouté la conférence si intéressante de votre distingué confrère M. le colonel Marquis, sur l'histoire locale de votre ville unique.

Toutes ces conférences sur la langue, la littérature, les institutions et l'histoire de votre province seront autant de leçons précieuses pour la jeunesse de la province-soeur. Que dis-je? Je devrais dire que chacune de ces leçons sera répétée par chacun des trois cent vingt-cinq professeurs répandus partout, dans tous les coins de la province d'Ontario. Ce sont trois cent vingt-cinq émissaires de bonne entente entre ces deux provinces-soeurs, émissaires qui vous connaissent, qui vous apprécient et qui vous connaissent, car mieux connu mieux aimé. Conscients de la haute mission qui leur est confiée, fiers d'être vos compatriotes, ils partent de chez vous, désireux de préparer pour l'avenir de bons citoyens, des citoyens plus intelligents, plus éclairés et plus tolérants. Ces jeunes Canadiens apprendront pourquoi vous restez si fidèles à votre passé, pourquoi vous êtes si dévoués aux institutions et aux idées que vos aïeux ont si bien su défendre. Emancipés des préjugés d'un autre temps, ils sauront que le bonheur et la prospérité de notre patrie dépendront d'une seule chose. Il faudra que l'harmonie parfaite, la vraie bonne entente, règne entre les deux races principales de notre pays."

Notre revue s'est toujours tenue en marge des partis politiques et elle a l'intention de continuer.



Genre de maison construites Boulevard des Alliées situé dans la partie la plus résidentielle de Québec.

LE PRET SUR IMMEUBLE ENRG.

AVIS AUX PRETEUR D'ARGENT

Le prêt sur immeubles s'occupe de prêt d'argent sur des propriétés dont le revenu est assuré, et donnant une sécurité complète au prêteur.

Il va de votre intérêt de réduire les frais onéreux d'une commission payer par l'emprunteur. Vous pouvez en vous adressant à "LE PRET SUR IMMEUBLES ENRG., qui vous mettra en communication directe avec l'emprunteur où vous pourrez connaître quels sont les revenus des propriétés sur lesquelles on désire emprunter et vous assurer vous-même des garanties offertes.

IL SUFFIT DE REMPLIR LE COUPON CI-CONTRE:

LE PRET SUR IMMEUBLES ENRG., 41 Blvd. des Alliés

Tél.: 4-4551

Veillez m'envoyer gratuitement sans aucun frais de ma part la liste des propriétés sur lesquelles le propriétaire désire faire un emprunt.

Nom et adresse.....

Toutefois, me serait-il permis d'exprimer un voeu ici? Nul n'ignore avec quelle générosité, depuis bientôt 25 ans, mais tout particulièrement depuis une dizaine d'années, notre gouvernement provincial subventionne les oeuvres d'éducation. Inutile d'en faire l'énumération ici. Chacun a présent à l'esprit les sommes considérables qui ont été votées pour les petites et les grandes écoles, depuis l'école de rang qui, à bien dire, est entièrement bâtie et payée aujourd'hui par le Gouvernement, jusqu'à l'université, à qui l'on présente des dons princiers d'un million, à la fois. Il n'y a pas de domaine où notre Gouvernement n'a pas souscrit généreusement lorsque demandable, non seulement dans le domaine de l'instruction primaire, mais aussi dans le domaine de l'instruction technique, professionnelle, etc.

Les associations d'instituteurs et institutrices de la province de Québec ont-elles jamais songé à imiter l'exemple d'Ontario, en déléguant un certain groupe de leurs membres dans Ontario où ils pourraient se perfectionner dans la langue anglaise? A-t-on jamais pensé à intéresser le gouvernement de la province de Québec à cette question; lui a-t-on jamais soumis un mémoire? Qui va prendre l'initiative de demander l'opinion, à ce propos, du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, puisque c'est lui qui est chargé d'étudier la plupart des questions se rattachant à nos écoles primaires publiques? Il ne faudrait pas croire que, dans Ontario, le Gouvernement paie tous les frais des instituteurs et des institutrices qui viennent au Collège de Sillery. Au contraire, chacun est obligé de voir à certaines dépenses. Il est vrai que, chez la voisine, les salaires sont plus élevés que chez nous, en général, mais nous comptons, dans la province de Québec, bon nombre d'instituteurs et d'institutrices qui trouveraient les moyens de contribuer de leurs deniers pour aller faire un stage d'étude dans la province d'Ontario ou ailleurs. Les inspecteurs d'écoles eux-mêmes, pour un bon nombre, y trouveraient aussi leur profit, car si plusieurs sont de parfaits bilingues, il s'en trouve encore qui n'ont pas cet avantage et tous devraient être familiers avec la langue anglaise.

Ontario nous a envoyé une ambassade depuis cinq ans. Nous devrions rendre la politesse.

Deux soeurs

Inséparablement vers de bleus horizons,
Sur le chemin montant du rêve et du génie,
Elles vont... et leurs pas pleins de grâce infinie
Font des empreintes d'or qu'avides nous baisons...

Virtuose des mots, virtuose des sons,
Eprises même de rythme et d'harmonie,
Ces femmes, ces deux soeurs, ensemble communient
Au feu sacré de l'art en suave unisson...

Un réciproque appel enchante leurs sourires...
Ainsi qu'en un miroir l'une en l'autre se mire...
Et leurs chants cadencés confondent leurs échos...

A vos accords berceurs heureux qui s'associe
Et comprend dans son coeur vos destins amicaux
Déesses qui passez à Musique et Poésie...

Claire JOBIN.

Québec — 1931.

Le maître chansonnier

Monsieur Uldéric S. Allaire, compositeur musicien, et l'un des artistes-écrivains qui font honneur au terroir des Bois-Francs, vient de mettre sous presse un "Chansonnier Canadien" qui contiendra les paroles et la musique de 200 chansons connues, pouvant être chantées par tous et appropriées à toutes les occasions: telles que soirées de familles, banquets, conventions, séances artistiques et musicales, etc.

Ces chansons, recueillies et classées avec soin par Monsieur Allaire, sont éditées en un fort beau volume, par la Librairie Beauchemin de Montréal. Le volume se vend au prix de une piastre, \$1.25 par la poste, et \$1.50 cartonné. On peut donner immédiatement les commandes à M. Uldéric S. Allaire, casier postal 46, à Victoriaville, comté d'Arthabaska, P. Q.

A. D.

Nous n'avons pas l'habitude d'accuser réception des catalogues et autres publications du genre qui nous sont adressées. Nous croyons cependant devoir faire exception pour le nouveau catalogue de la maison Dupuis Frères qui vient de nous arriver. Il a cette saison — si une toilette bien française et un cachet particulier. Plus artistique, plus volumineux, il se présente très bien sous sa gaie couverture tricolore. La maison Dupuis ne cache pas son drapeau et mérite franchement des félicitations pour son magnifique catalogue.

La Véritable Evangéline

Par M. Edmond MONTET

(Suite du numéro d'août)

En mars 1918, il m'écrivait :

“Acadien d'origine et fier de mon origine, je suis heureux de penser que mon volume de “Réminiscences Acadiennes” a intéressé les membres de votre Société Historique. Le poème de “Evangéline de Longfellow” est un roman embelli de toute la richesse de son imagination et de son grand génie de poète, mais ce n'est qu'un roman. La vraie histoire d'Evangéline est celle que je raconte dans mes Réminiscences.

Orpheline élevée par ma bisaïeule, la veuve Robichaud, elle suivit sa mère adoptive en Louisiane. Telle était la douceur de son caractère et la beauté de son âme, que les autres exilés d'Acadie, la surnommèrent “Evangéline”, ce qui dire pour eux et ce qui signifiait : Le Petit Ange de Dieu. Son vrai nom était Emmeline Labiche. Les détails que je donne dans mes Réminiscences m'ont été fournis par ma mère et par le Gouverneur Alexandre Mouton, les petits enfants de la veuve Robichaud. Ma bisaïeule se nommait Anne Bastareiche, et sa famille avait émigré des environs de Rouen, Normandie, en Acadie. Louis Arceneaux était à la veille d'épouser Emmeline, quand vint l'ordre cruel qui les séparait pour toujours. Emmeline le revit quatre années plus tard sur la Tèche à l'endroit où se trouve Saint-Martinville, en Louisiane; mais Louis Arceneaux oubliant la pauvre Emmeline et ses serments, avait épousé une autre jeune fille. Le choc qu'en éprouva Emmeline la rendit folle et elle mourut bientôt après, sans avoir recouvré la raison. Le souvenir de cette triste histoire s'est perpétué parmi les descendants des exilés qui vinrent en Louisiane avec Emmeline. Il s'est aussi perpétué parmi les descendants de Louis Arceneaux.

Sans vouloir en aucune façon contredire Longfellow, dont j'admire le grand talent de poète, je crois que le roman d'Evangéline est de lui, mais que sa vraie histoire est de moi.”

Au mois d'avril de la même année, il me fournissait des renseignements sur sa parenté avec la famille de la veuve Robichaud et la famille Mouton et sur certains incidents de géographie et de faits relatés dans ses “Réminiscences Acadienne.” En voici les plus intéressants :

“Votre lettre du 19 courant a été reçue et je m'empresse de répondre aux questions que vous me posez. L'hon. C. H. Mouton, dans sa lettre à M. Bible, en date du 7 juin 1903, se trompe quand il dit que le nom de ma bisaïeule est Martin et non pas Bastareiche. Il est facile de rectifier cette erreur. Jean Mouton, le fils de Salva-

tor Mouton et le grand-père de M. Charles Mouton, épousa Angélique Martin, fille de Claude Martin et de Marie Babin, et eut d'elle plusieurs enfants, l'aîné de ses enfants, Jean Mouton, était mon grand-père, et portait le nom de Jean Mouton fils, pour le distinguer de son père.

Jean Mouton fils, épousa Angèle Borda, la fille de Anne Bastareiche Borda. Ainsi, vous donnant un court exposé de la généalogie de ces personnes, nous avons Claude Martin, époux de Marie Babin, dont la fille Angélique devient la femme de Jean Mouton père, dont le fils, Jean Mouton fils, épouse Angèle Borda, la fille d'Antoine Borda et de Anne Bastareiche, veuve en premières noces de Robichaud. Il est évident que l'hon. C. H. Mouton a confondu Jean Mouton père, avec Jean Mouton fils. Du reste, ce que j'avance là, peut être facilement établi et prouvé par les archives de nos greffes de paroisse.

Vous désirez aussi savoir comment il se fait que dans mes Réminiscences Acadiennes, je parle du hameau de St-Gabriel, quand vous ne trouvez aucune indication dans vos archives d'un village de ce nom dans l'Acadie, il est bon de vous rappeler que je n'ai nulle prétention d'être un historien dans cet ouvrage, ni de parler escathedra des sites géographiques de l'ancienne Acadie avant l'expulsion des Acadiens par les Anglais de ce pays. L'Acadie d'alors, notez bien que cela se passait vers le milieu de petites colonies dont aucune ne pouvait même avoir la prétention d'être un village. Je n'ai, du reste, fait que répéter les détails donnés par Madame Borda, et j'ai tâché d'en faire un récit des plus simples, simplicité qui en fait le charme principal, je crois.

Dans mes Réminiscences, si vous vous en souvenez, je parle de 223 Acadiens jetés sur les côtes du Maryland par les Anglais.

Après un séjour de trois années dans le Maryland, ces Acadiens se décidèrent à aller en Louisiane qu'ils croyaient encore sous la domination française. Arrivés au village de Plaquemines, situé à environ 18 milles plus bas que Baton-Rouge, sur le Mississipi, nos Acadiens se divisèrent en deux bandes. La plus nombreuse alla habiter le comté des Attakapas. Les autres Acadiens n'établirent à quelques milles plus bas que Plaquemines sur le côté est du fleuve, et fondèrent un hameau qu'ils nommèrent St-Gabriel. Ce hameau qui est situé dans la paroisse (1) Iberville-

(1) En Louisiane une paroisse est une division administrative qui correspond au comté dans la province de Québec.

le, est toujours là, et porte le même nom. J'interrogeais dernièrement un descendant de ces Acadiens, homme intelligent et instruit, au sujet de ce nom de St-Gabriel donné à ce hameau. "Parbleu, me dit-il, nos pères lui ont donné ce nom en souvenir du hameau de St-Gabriel qu'ils habitaient en Acadie et qu'ils incendièrent avant d'en être chasés par les Anglais." Comme vous le voyez, cela correspondait avec le récit de ma bisaïeule Borda. Maintenant, on ne garde souvenir que de ce qui a été, et il est évident que si nos Acadiens ont nommé ce village en souvenir du village de St-Gabriel, ce village a dû exister en quelque part, et que ce quelque part ne peut être qu'en Acadie. Quant au tombeau d'Emmeline Labiche (d'Évangéline) vous me demandez s'il existe en Louisiane, je vous dirai qu'Évangéline a été enterrée dans le cimetière de St-Martinville. Vers l'an 1765, son tombeau n'était qu'une pauvre petite fosse qu'ombrageait un immense chêne, et que ma bisaïeule entretenait de son mieux, tant qu'elle pût le faire, depuis lors, la petite chapelle qui se trouvait dans ce cimetière, et qui servait d'église paroissiale, a été remplacée par la grande église de St-Martinville; le chêne qui ombrageait cette pauvre fosse, a été abattu pour donner l'espace nécessaire pour bâtir cette église; l'opinion générale est, que la fosse où repose Évangéline se trouve maintenant sous cette église, abri des plus convenables, du reste, pour les restes mortels de cette pauvre fille si pure, si chaste et si fidèle.

Aucun Acadien aux Attakapas ne doute de ce fait, quand à moi, je n'en parle que d'après l'opinion générale et le dire de tout le monde. Pour avoir vu cette fosse, il faudrait que je fusse aussi vieux que Mathusalem, quoique, cependant, je suis un octogénaire, s'il vous plaît.

Je dois ajouter que Anne Bastareiche est morte en 1829, à l'âge de 103 ans. Elle avait conservé son intelligence et sa mémoire intactes jusqu'à sa mort."

Il n'existe aucune version française de "Acadien Réminiscences" à ma connaissance.

Comme vous le voyez, l'histoire d'Évangéline a fait couler et fera encore couler beaucoup de larmes et d'encre.

Le point pénible, douloureux et tragique de la déportation acadienne, fut la séparation des familles. Mais, il est tout aussi pénible de voir avec quelle persistance certains de nos écrivains rapportent ces faits pour nourrir les haines nationales.

L'odieuse de la dispersion acadienne — le démembrement des familles — fut le crime d'un seul homme. L'ordre de sa Majesté ne comportait que la confiscation des biens des Acadiens et leur déportation. Lawrence y ajouta tout un raffinement de cruauté. "Vous ferez le désert derrière vous et tout ce qui ne pourra pas être emporté ou vendu, devra être livré aux flammes." Il laissa se faire le démembrement des familles.

La mode politique, dans ce temps-là, était aux déportations. Guerres de religions, conflits de race servaient également aux monarques ou aux despotes

pour exiler ceux de leurs sujets qui étaient réfractaires aux dogmes de la foi ou aux édits royaux.

Louis XIV, alla même plus loin. Le désir de conquêtes le porta à des actes qu'il est fort à propos de mettre en parallèle avec celui de la tragédie acadienne.

Frontenac, bien qu'agé de 70 ans, avait accepté de s'emparer de la colonie de la Nouvelle-York de ses 18,000 inoffensifs habitants et de les disperser. Le projet de Sa Très Gracieuse Majesté, le roi de France, n'échoua qu'à cause des détails qui survinrent dans l'envoi des troupes et des navires.

Le plan du roi est consigné dans le :

"Mémoire pour servir d'instruction à Monsieur le comte de Frontenac, sur l'entreprise de la Nouvelle-York, 7 juin 1689". "Si parmi les habitants de la Nouvelle-York, il se trouve des catholiques de la fidélité desquels il croit se pouvoir assurer, il pourra les laisser dans leurs habitations, après leur avoir fait prêter serment de fidélité à Sa Majesté... Il pourra aussi garder, s'il le juge à propos, des artisans et autres gens de service nécessaire pour la culture des terres ou pour travailler aux fortifications en qualité de prisonniers... Il faut retenir en prison les officiers et les principaux habitants desquels on pourra retenir des rançons. A l'égard de tous les autres étrangers (ceux qui ne sont pas français) hommes, femmes et enfants, sa Majesté trouve à propos qu'ils soient mis hors de la Colonie et envoyés à la Nouvelle-Angleterre à la Pennsylvanie, ou en d'autres endroits qu'il jugera à propos, par mer ou par terre, *ensemble ou séparément*, le tout suivant qu'il trouvera plus sûr pour les dissiper et empêcher qu'en se réunissant ils ne puissent donner occasion à des entreprises de la part des ennemis contre cette colonie. Il enverra en France, les français fugitifs qu'il y pourra trouver, et particulièrement ceux de la religion prétendue réformée (Huguenots)."

Vue, à près de deux siècles de distance, la tragédie acadienne peut être jugée, il me semble, avec impartialité et surtout sans le parti pris d'aviver les haines nationales.

Les Acadiens de la Louisiane nous ont donné et nous donnent encore sous ce rapport, un exemple de tolérance qui mérite d'être médité.

Vous pouvez en garder l'assurance, il n'existe, chez les Acadiens de la Louisiane, aucun ressentiment ou sentiment de haine contre leurs spoliateurs.

J'ai vécu quinze ans dans ce pays, parmi eux. Ma famille y a fait souche et je puis vous dire que, jamais je n'ai entendu un Acadien parler en mal des Anglais. Ils ont plutôt gardé douce souvenance de l'accueil hospitalier dont leurs ancêtres furent l'objet en cette terre si fertile et au climat si agréable, et de la générosité du gouvernement américain à leur égard. Ils gardent un doux souvenir de la France. Ils se sont multipliés à l'infini et bien qu'isolés en leur caractère unique, ils forment aujourd'hui un groupe puissant qui compte dans l'administration de l'Etat.

Ils ont oublié le Canada ou plutôt, ils ne s'en sont

souvenus que pour se redire à tort ou à raison que leur proscription n'aurait pas eu lieu si leurs anciens compatriotes ne les avaient pas laissés, en vain, attendre du secours.

Ils ne se comptent plus, aujourd'hui, de la famille canadienne, mais ils s'honorent de leur origine acadienne.

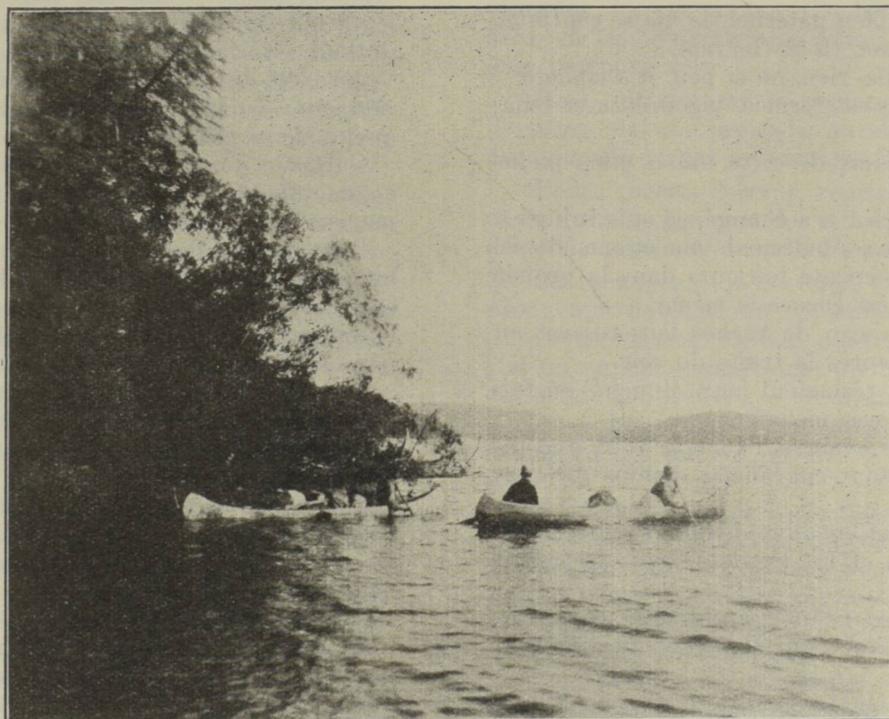
Proscrits par les Anglais, broyés par Lawrence, oubliés ou abandonnés par les Canadiens aux heures les plus tragiques de leur histoire, les Acadiens ne s'intéressent à nous qu'à cause de l'expansion phénoménale que nous avons prise dans l'Amérique

du Nord et parce qu'ils croient que l'idéal ou l'idée française est à la base de nos progrès.

L'exil semble avoir été pour eux fertile en compensations matérielles et morales. Par la foi qui sauve, ils se sont fortifiés dans les épreuves et sont demeurés forts dans la foi.

Les Acadiens, en Louisiane, sont prospères parce qu'ils sont économes; aimés parce qu'ils restent attachés aux coutumes ancestrales; heureux parce que, dans la simplicité de leurs moeurs, la grâce, la bonté et la vertu de la vierge acadienne n'ont cessé de régner dans leurs foyers.

A L'AFFUT



L'ouverture de la saison de la chasse a attiré bien des Nemrods dans la forêt et sur nos lacs où vont s'abreuver nos grands gibiers.

CE QUI DEMEURE

Par G.-E. MARQUIS

Alexandre Dumas (père) a écrit "Vingt ans après".

Moi, je dis "Quarante ans après".

En effet, c'est en 1891 que je vis, pour la première fois, la terre ancestrale.

J'y suis retourné à des intervalles espacés.

Grand-père et grand'mère sont disparus depuis longtemps.

Depuis trente ans et plus, mon père est allé les rejoindre au cimetière.

Ma pieuse, mon excellente mère, est aussi rendue au champ clos qui avoisine l'église paroissiale, depuis quelques mois seulement.

Un modeste mausolée rappelle leur passage terrestre.

Des fleurs enjolivent le "lot" où ils reposent.

C'est sur ce tertre qu'il me plaît, avec les autres membres de la famille décimée, d'aller, de temps à autre, m'agenouiller pour demander secours et assistance.

Mais là-bas, sur le bien paternel, la vie se continue, au pied de la montagne, (à St-Gervais).

Depuis quarante ans, rien, ou si peu, n'a changé.

Une autre famille s'est formée, vigoureuse et tenace.

Dix enfants sont issus de cette union, tous pleins de vie et intelligents.

Quand je dis que rien n'a changé, je suis injuste.

En effet, la terre et ses bâtiments ont été améliorés.

Le petit ruisseau serpente toujours dans la prairie et son volume d'eau est encore le même.

Tout près, un troupeau de vaches laitières est au repos, dans l'enclos, après la traite du soir.

Les petits animaux réclament leur "lunch" en faisant entendre de sonores meuglements.

Les foins sont déjà avancés. Chaque soir, une dizaine de "voyages" sont engrangés, depuis quelques jours. (1)

Les céréales promettent une bonne récolte, ainsi que les légumineuses et les légumes, dans le jardin potager.

Les pommiers et les pruniers sont déjà constellés de fruits verts, abondants, qui augurent un gros rendement, à l'automne.

Le printemps dernier, la sucrerie a donné près de deux livres à l'érable, et dans l'espace de trois à quatre semaines, le propriétaire a vendu du sirop et du sucre pour plus de cinq cents dollars, toutes dépenses payées.

Du bas en haut de la terre, tout est soigné, propre, agréable à voir. L'aisance s'affiche partout.

Pendant qu'ailleurs, dans les provinces de l'Ouest et dans certaines villes industrielles, la mévente du blé et le chômage ont réduit la population à la mendicité, ici, dans le vieux Québec, nos habitants passent la crise sans trop la ressentir.

Parcourez la Province de Hull à Gaspé, de Sherbrooke à Péribonca, et partout vous constaterez la

même aisance, le même bien-être, la même joie de vivre.

Aucun pays au monde ne donne de meilleurs signes de vitalité que la vieille province du Bas-Canada, dans ce temps de crise.

Pourquoi?

—Parce que solidement assise sur le sol fécond qui a fait sa richesse depuis des siècles.

—Parce que ses industries ne sont que le développement de ses ressources naturelles.

—Parce que ses habitants ont toujours su vivre selon leurs moyens.

—Parce que les pouvoirs publics ont compris ses *desiderata* et n'ont toujours été que l'écho de sa vie paisible, enjouée et honnête.

—Parce que ses institutions se sont développées avec l'appui du peuple, qui a appris à les respecter et à les aimer de tout coeur.

Voilà ce que j'ai compris mieux que jamais l'autre soir, quand je suis allé faire visite au cousin germain qui continue, sur le bien ancestral, la tradition de huit générations passées.

Au pays de Québec rien ne change, parce qu'on se souvient; Québec a conscience de sa force, de sa vigueur, de sa vitalité.

Québec n'a pas besoin de moratoire; il fait honneur à ses affaires, parce qu'il sait vivre suivant ses moyens et ses ressources.

Baptiste et Josette sont peut-être peu familiers avec le jazz et la fose-trot, mais ils sont solidement ancrés sur leur "bien" et, dans les temps de crise, n'ont pas à faire comme la cigale — aller quêter un peu de vermisseau chez la fourmi économe.

J'ai quitté la terre ancestrale au soleil couchant.

La nichée, composée de quinze bouches, n'avait pas encore soupé, ce que j'ignorais. Deux générations vivent sous le même toit.

Je me suis excusé de les avoir dérangés. "Il n'y a rien qui presse", me dit-on. "Restez donc avec nous. Dans cinq minutes la "maman" aura préparé un nourrissant repas."

—Merci, c'est déjà fait.

Je saluai la compagnie, non sans avoir, encore une fois, promené un oeil scrutateur sur les alentours. Tout était propre, bien coordonné, agréable à voir, je le répète.

Voilà ce qui fait la force du Québec, ce qui nous donnera la suprématie avant un siècle.

Campagne et campagnards, vous êtes nos maîtres: je m'incline devant vous.

Vous faites sourches et nous passons, nous, citadins, sans laisser de traces.

Vous êtes les fondements de la nation; la structure qui résiste à tout; la clef de voûte qui nous assure l'avenir.

Seulement... le savez-vous?

Vous en rendez-vous compte?

Connaissez-vous votre bonheur?

Savez-vous que vous êtes ce qui demeure?

(1) On était alors au quatorze juillet.

L'onguent de soupe aux pois

Par J.-B. Côté.

C'était un bon vieux médecin à l'ancienne mode. Il composait lui-même ses médicaments, et, comme Ambroise Paré, disait à ses patients : "Je vous soigne, mais c'est Dieu qui vous guérit." Il n'était peut-être pas un grand savant en sciences naturelles, mais il avait une foi solide et éclairée sur laquelle il réglait sa conduite en toute sûreté. Ses traitements étaient fortement empirique, cependant comme il priait continuellement pour ses malades, il n'en perdait pas plus que ses autres confrères.

Par une belle journée ensoleillée de mai, il s'en allait paisiblement sur la route raboteuse dans la voiture d'un "habitant" des concessions, qui était venu le chercher pour un grand garçon malade, et, tout en fumant avec béatitude, il écoutait avec intérêt les confidences de son conducteur.

"C'est pas pour rien dire de trop, docteur, disait celui-ci, mé l'année est ben mauvaise. — Marche don' Fanny. — Après une chose c'est l'autre. J'vous l'cache pas, si y avait pas un Bon Dieu de l'autre côté pour arranger tout ça, j'cré ben que j'me découragerais. — Hue, Fanny, sacrée jument. On dirait qu'à l'fait exprès pour passer sus les plus grosses roches."

"Chacun a sa part d'épreuves dans ce bas monde, mon pauvre André, reprit philosophiquement le docteur. La vie, vois-tu, c'est un voyage désagréable sur une mauvaise route toute parsemée de cahots et de cailloux qui nous secouent rudement tout le long du trajet. Quand on est jeune, cette route nous apparaît tout unie et fort attrayante. On s'y aventure avec ardeur, courant après un bonheur qui nous échappe continuellement, et sans faire attention aux ornières qui nous secouent. iVent l'âge qui nous fait sentir tout-à-coup les fatigues du chemin. Si on n'a pas alors le regard fixé clairement sur le terme du voyage, on est bien malheureux. Un bon jour on trébuche dans une ornière plus profonde que les autres et on y reste. Quelqu'un creuse un trou près de la route, nous jette dedans, et la foule continue de passer, affairée, indifférente, joyeuse et rapide sans même accorder une pensée à celui qui a fini son voyage et qui repose là."

"Vous parlez comme M. l'curé, docteur. Dites-moé don', vous qu'êtes quasiment aussi savant qu'un député — giddap Fanny — pourquoi la malchance tombe-t'y plus sus ' les pauvres que sus les riches dans l'monde?"

"Sais-tu, reprit le docteur, pourquoi les moutons blancs mangent plus que les noirs?"

"La belle affaire, c'est parcequ'y en a plusse par-di."

"Eh bien, c'est la même chose pour les épreuves de la vie. Comme il y a plus de pauvres que de riches dans le monde, la malchance paraît tomber plus dru sur eux que sur les autres; et à part ça il ne faut pas

oublier que la Providence permet que ses amis soient éprouvés afin de donner aux riches l'occasion de faire la charité."

"Tenez, docteur; vous savez que j'sus pas riche. J'ai travaillé tous les jours de ma vie d'un soleil à l'autre, excepté les dimanches. J'ai fait mon possible pour élever ma famille comme y faut. Sans m'vanter, j'ai jamais fait d'tort à personne — Fanny, ma salope — eh ben, vré comme vous êtes là, j'ai toujours été dans la *berluck*; et c't'année, c'est pire que les autres."

"En effet, répondit le docteur sympathique, tu as eu ta bonne part d'épreuves."

"Plus q'ma grosse part, docteur. Comptez sus vos doigts. Et l'année, elle est pas encore finie : j'avais deux chevaux, j'perds le meilleur. Sus deux portées de p'tits cochons, j'en réchappe cinq. — Fanny, ma vlimeuse; tu vas goûter d'la hart. — J'ai quat' vaches, eh ben c'printemps, sous l'respecte que j'vous dois, personne vèle."

"Mais, interrompit le docteur, il me semble que plusieurs de ces pertes-là auraient pu être évitées avec du soin et des précautions."

"Et les vaches, docteur, reprit l'habitant narquois, ça en aurait-y ben pris des soins pour les guérir d'l'idée d'pas avoir de famille c't'année?"

"Pas beaucoup, je l'avoue. Un bon taureau reproducteur fiable aurait été suffisant."

"Faites excuse, docteur, c'est pas c'qui a manqué; j'ai un animal numéro un; un taureau enregistré et qui a fait ses preuves. — Avance don' Fanny, paresseuse. — Pour finir v'la l'garçon avec enne' jambe malade et qui pourra p't'être ben pas travailler aux foins."

"Il ne faut pas que tu te fasses de la bile, André, dit le docteur. Après le mauvais temps, le soleil se montre toujours. C'est mon idée que ton garçon n'a rien de grave et qu'avec du soin et du repos, il sera sur pieds pour les foins."

"C'est ben à souhaiter."

"Remarque bien mes paroles, continua le bon docteur en souriant, dans quatre ou cinq cents ans d'ici, quand nous serons confortablement installés dans le Paradis, toutes ces petites misères-là vont nous paraître bien insignifiantes."

"Vous êtes ben sûr de ça, vous, docteur?"

"Comme du soleil qui nous éclaire en ce moment."

"N'empêche pas, persista le bonhomme, que c'est guère drôle dans la vie. Bon, on est quasiment arrivé. — Allons, Fanny, ma vieille bête, encore un coup d'collier pour monter l'dernier raidillon."

Quelques minutes plus tard, André introduisait le docteur chez lui, et ce dernier se faisait montrer tout de suite le malade tout en continuant de converser amicalement.

“C'est rien de grave, déclara-t-il après avoir examiné et palpé l'enflure avec attention. Avec un bon cataplasme et du repos, ce garçon-là va marcher pour les foins.”

Il s'empara d'un chaudron qui était sur une étagère en arrière du poêle, le mit sur le feu sans trop faire attention à ce qu'il pouvait contenir; d'ailleurs la cuisine était fort sombre; il y versa de l'eau bouillante et divers ingrédients qu'il tira de sa sacoche et laissa mijoter sur le feu pendant environ une demi-heure. De temps à autre, il mettait le bout du doigt dans le chaudron et goûtait au mélange. Quand il lui parut cuit à point, il se fit donner un essuie-main en toile, y versa le contenu du chaudron et en enveloppa le pied du garçon.

“Il y en a plus que je ne croyais, dit-il, mais ça ne nuira pas. Avec ça l'enflure va disparaître comme par enchantement. Ne dérangez pas ce pansement avant trois jours, mais s'il ne se produisait pas de changement, vous reviendrez me chercher.”

Il s'assit, fuma encore une bonne pipe en causant et se fit ensuite reconduire chez lui au pas de la paisible Fany.

“Je me sens le pied tout curieux”, dit le malade à sa mère le lendemain matin.

“T'es pas pire, au moins?” demanda celle-ci un peu inquiète.

“C'est pas de e'qu'il est pire, mon pied, même on dirait qu'il est désenflé, mais j'sens comme si j'avais les orteils prises dans du mastic; j'sus pas capable de les grouiller.”

“C'est bon signe, ça dit le bonhomme qui entrait; t'es mieux de rester ben tranquille.”

Deux jours après le patient déclara ne plus ressentir de douleurs mais se plaignit de paralysie complète des orteils.

“J'sus d'avis qu'on f'rait mieux de ravoire le docteur, opina le bonhomme; il a p't'être fait son onguent trop fort. On sait jamais comment ça peut tourner ces choses-là. On a vu des gens perdre la jambe pour moins q'ça.”

Sur ce, il attela Fanny et se mit en route.

“Eh bien, s'écria le docteur joyeusement en revoyant son patient; ça va mieux? La figure est meilleure.”

“C'est pas de e'qu'il est pire, dit la mère, mais il a les orteils, comme qu'y dirait tout paralysés.”

“Les orteils paralysés?” dit le docteur. “Ça ne devrait pas être pourtant. C'est drôle. L'onguent a dû pénétrer dans les chairs et enlever le mal. On va développer ça, voir.”

Il enleva prestement les linges et resta surpris en apercevant un bloc jaunâtre, ferme au toucher et tout parsemé de petites boules dures.

“Ça te fait-y mal”, dit-il au garçon en serrant ici et là?

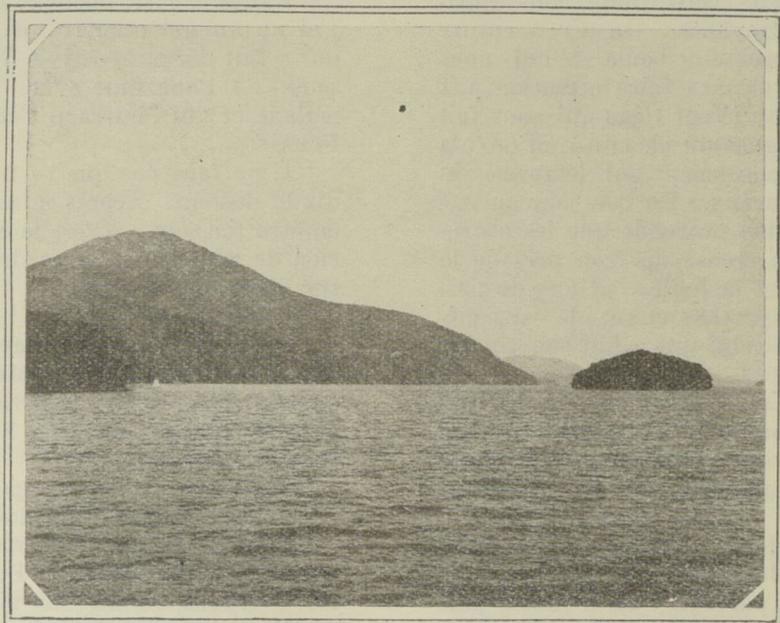
“Non, j'sens rien”, répondit celui-ci.

En pressant un peu plus fort, un morceau du bloc se détacha et lui resta dans la main. La cassure laissait apercevoir un paquet solide des petites boules noires.

“Ah, mon Dieu, s'écria la bonne femme avec désespoir, ma soupe aux pois! moé qu'a battu e'pauvre Rover qui est innocent; et tout l'temps e'était l'docteur qui l'avait mise dans son onguent.”

—Rimouski, Septembre, 1931.

DANS LES CANTONS DE L'EST



Le lac Memphremagog et le Mont Orford.

Bibliographie Canadienne

“NOS ANCETRES A L'OEUVRE” par Mme E. Croff.

Dans ce consciencieux travail, où s'allie à la clarté de l'exposition une érudition minutieuse, Madame E. Croff rappelle les faits et gestes de nos ancêtres à la Rivière-Ouelle. C'est tout un passé d'héroïsme et de vertus que l'auteur a su évoquer de façon saisissante, en ordonnant ainsi son ouvrage : la fondation ; la vie des premiers colons ; l'organisation religieuse ; l'organisation civile ; la vie industrielle ; la vie héroïque ; la vie politique. En appendice, l'auteur énumère les noms des prêtres nés à la Rivière-Ouelle et fournit la liste des premières familles et des premiers colons qui s'y sont établis.

La vie de nos ancêtres, en quelque région de la province qu'ils aient établi leurs foyers, présente un peu partout les mêmes caractéristiques. Mêmes difficultés des débuts, mêmes luttes contre l'ennemi, mêmes joies et mêmes espérances. Comme le dit M. Albert Lévesque, qui a préfacé et édité le volume : “Il suffirait de changer dates et noms, de modifier un peu les décors, pour adapter le récit à la fondation et au développement de chaque paroisse canadienne dont la réunion constitue notre patrimoine national, formé sous le signe du catholicisme et des vertus françaises.”

Aussi les qualités d'intérêt général de ce travail le feront apprécier non seulement par les citoyens de la Rivière-Ouelle, mais par tous ceux qui se soucient de connaître et d'estimer davantage la vie de nos aïeux, vie de sacrifices et d'héroïsme dont nous sommes fiers.

“Nos Ancêtres à l'oeuvre”, volume de 210 pages, format ordinaire, est en vente aux *Editions Albert Lévesque*, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de \$1.00 l'exemplaire.

* * * *

“DANS LES OMBRES” roman, par Eva Sénécal.

Par ce roman, lauréat du “*Prix Lévesque 1930*”, M. Albert Lévesque, éditeur, inaugure une nouvelle série qu'il intitule “*Les Romans de la jeune génération*”. C'est là, en réalité, un titre évocateur de l'appui que ne cesse d'apporter cet éditeur aux efforts des jeunes littérateurs pour faire apprécier leurs efforts et les encourager.

Le premier concours de romans institué l'an dernier fut toute une révélation et a démontré qu'un bon nombre de jeunes écrivains pleins de talents et d'espérance n'attendent pour se faire connaître du public que le secours d'un éditeur qui consente à les aider.

Le roman de Mlle Sénécal est bien digne d'inaugurer cette nouvelle série de publications mensuelles. La talentueuse poétesse de “*La Course dans l'Aurore*” se révèle romancière de grande valeur et se classe à un rang plus que convenable parmi nos prosateurs. C'est par dessus tout un roman psychologi-

que, comme suffit à l'indiquer d'ailleurs la trame extrêmement fragile. Cinq personnages, en tout, y apparaissent et un seul tient le premier plan.

Une jeune femme, Camille L'Heureux, (que son époux a dû quitter cinq mois durant, aussitôt après leur mariage), s'ennuie seule à Mégantic, chez ses grands-parents. Cet isolement s'agrandit chaque jour dans l'attente du mari qui retarde toujours à venir la chercher. L'été arrive et avec lui un jeune industriel qui vient passer une vacance au Lac Mégantic. A leur insu, un lien de plus en plus intime se forme entre eux. Dans la confusion morale où elle se trouve, la jeune femme ne prévoit pas où la conduira cette liaison passagère, mais que solidifie le charme de l'étranger. Un autre amour naît en elle. Elle ne réalise sa situation que quand le mari auquel elle ne pense presque plus annonce son retour. Partira-t-elle quand même ou restera-t-elle fidèle au serment ? Voilà le pivot de l'intrigue fort bien menée.

L'auteur a su analyser avec une rare maîtrise cette âme de femme à la fois passionnée et fidèle, victime des circonstances alors qu'elle n'était pas préparée à les subir, et qui pourtant sait réagir quand un problème aigu se pose. Le style de Mlle Sénécal rappelle sa poésie, fluide et nuancée, amante de la couleur et du décor.

“Dans les ombres”, enrichi de cinq gravures sur bois par Jean-Paul Audet et présenté dans une toilette toute moderne, est en vente aux *Editions Albert Lévesque*, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies assorties, au prix de \$0.75.

* * * *

PRIX LEVESQUE 1931. — *Nouveau concours de roman pour les débutants.* — *Trois prix de \$100.00 chacun.*

M. Albert Lévesque, éditeur, qui vient de couronner les lauréats de son concours de roman pour le *Prix Lévesque 1930*, est trop satisfait des résultats obtenus pour s'arrêter en si bonne voie. Aussi est-il heureux d'annoncer au public les conditions du concours de 1931. M. Lévesque tient à souligner cependant que son initiative ne vise pas à stimuler les efforts des écrivains qui ont déjà à leur crédit un passé et une réputation littéraires que les Prix David sont d'ailleurs destinés à récompenser.

M. Lévesque est plus modeste dans ses ambitions. Il tente simplement d'encourager les débutants en littérature, quel que soit leur âge physique. Il existe nombre de talents inconnus qui menacent de sombrer dans l'inertie, si personne ne s'efforce de secouer les apathiques ou de stimuler les timides. L'accueil bienveillant de notre jeune éditeur devrait exercer une influence bienfaisante à cet égard.

CONDITIONS DU CONCOURS

1o. — Le concours est en vigueur du 1er août 1931 au 1er juillet 1932.

20. — A droit de participer à ce concours tout Canadien-français ou Franco-Américain qui n'a jamais encore publié de roman.

30. — Seuls les romans écrits en langue française, d'environ 25,000 à 30,000 mots, d'inspiration chrétienne et canadienne, destinés aux enfants ou aux adultes seront acceptés.

40. — Les manuscrits, dactylographiés, devront être adressés, sous pli recommandé, à l'éditeur Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, qui les soumettra à son comité de lecture.

50. — Les romans couronnés seront publiés aux éditions Albert Lévesque.

60. — Les lauréats obtiendront chacun une récompense de \$100.00 et vingt-cinq exemplaires de leur ouvrage.

70. — Les concurrents conservent l'entière propriété littéraire de leur ouvrage et le privilège de participer aux Prix David et d'Action Intellectuelle avec le même ouvrage et d'en retirer exclusivement les bénéfices convoités.

80. — Les manuscrits non couronnés seront retournés à leur auteur.

Le Souffleur d'Orgue

J'ai ouï dire qu'il y avait, il y a quelques années, dans une petite ville pas très éloignée de Québec, un souffleur d'orgue unique en son genre.

C'était un artiste, un virtuose à idée fixe qui parlait volontiers de son art à qui voulait — ou ne voulait pas l'entendre. Ses récits commençaient invariablement par cette phrase sacramentelle : — "Nous avons joué la messe du premier ton", ou : — "Nous avez-vous entendus dans le "Kyrie" de la messe Bordelaise?"... Un ami lui fit un jour remarquer que l'organiste y était bien, lui aussi pour quelque chose. Le souffleur demeura bouche bée, sans souffle, le "respire" coupé net, mais après quelques secondes de pâmoison, il reprit, sur un ton de pitié et de mépris : — "L'organiste?... j'en "défouis" pas... qu'est-ce qu'il ferait, lui, sur son banc, si moi, je ne lui soufflais rien?"...

Malgré ses droits acquis par une longue et brillante carrière, malgré tout son zèle et toute sa virtuosité, le souffleur émérite fut, un premier dimanche de l'Avent, remercié de ses services et remplacé par un moteur électrique.

Comme ce grand virtuose ne pouvait vivre sans souffler, (dans tous les sens du mot), il décida d'aller s'établir dans une paroisse assez éloignée où le progrès et l'électricité n'avaient pas encore fait leurs ravages... De bonne heure, le lendemain de son arrivée, il était rendu au presbytère pour solliciter l'honneur et la faveur de souffler l'orgue paroissial.

— "Souffleur d'orgue?... !... dit le bon curé... Mais, une petite "jeunesse"..."

— "Pardon, Monsieur le Curé!... pardon!... c'est qu'il y a souffleur et souffleur!"

— Voyons, voir!... Il y a bien ce chenapan de gars du bedeau qui chique en soufflant, et abîme le plancher de mon jubé!... Au fait, mon ami, avez-vous quelque... expérience?...

Il n'avait pas lâché le mot que le souffleur repartit à perte d'haleine... — De l'expérience, Monsieur le Curé?... de l'expérience, j'vous l'"parsouhaite"!... J'ai soufflé l'orgue de Punaiseville pendant vingt-cinq ans. L'été dernier, à l'occasion de la visite de l'archevêque, monsieur le Curé avait fait venir un organiste de Québec... J'avais "souleur" qu'avant la Noël, je serais remplacé par quelque mécanique, — alors je lui ai POMPE, à l'organiste de la ville un "AIR" assez fionné qu'il n'a jamais pu le jouer!...

"Oh! bouffre! s'exclame le curé... nous y pensons sé-ri-eu-se-ment!"

C. P.

LE SOUFFLEUR D'ORGUE

Réplique — en vers — de ce "Souffleur d'Orgue".

Dans une église magnifique,
Où le sermon et la fête du jour
Avaient fait accourir et la ville et la cour,
Un jeune amateur de musique
Exécuta sur l'orgue un air si pathétique,
Déploya dans son art un goût si merveilleux,
Que dans un silence extatique,
Tout le monde écouta ses sons mélodieux.
Cet organiste était modeste.
Mais son souffleur l'était fort peu,
Car, entendant, au sortir du saint lieu,
Un groupe de chrétiens exalter l'air céleste
Dont on était encore émerveillé,
Tout fier, il s'écria : C'est moi qui l'ai soufflé!

(Auteur anonyme)

Tableaux d'histoire Trifluvienne sous le régime français

Extraits d'une brochure publiée par la Société St-Jean-Baptiste des Trois-Rivières, en collaboration avec la Société d'Histoire Régionale.

LE SIEGE DES TROIS-RIVIERES

Durant les années 1651, 1652 et 1653, l'audace iroquoise atteignit son point culminant. Le poste trifluvien, continuellement aux aguets, connut des heures angoissantes; la chronique de ces jours sanglants ressemble à un long martyrologe. La relation signale qu'au cours de l'année 1651, c'est uniquement grâce à la protection de Marie que le poste a pu tenir. En 1652, outre les morts violentes isolées, le gouverneur des Trois-Rivières et 15 Français périrent dans un combat contre les Iroquois.

Mais c'est en 1653 que les ennemis tentèrent l'effort suprême pour balayer le poste qui les tenait toujours en échec. Du mois de juin 1653 à la fin d'août ils investirent la ville, se répandant dans les alentours au nombre de 600.

Pierre Boucher était capitaine du Bourg. Il avait avec lui 46 Trifluviens, jeunes et vieux. Tout l'été, il fallut faire la garde jour et nuit sur les remparts. Vers la fin d'août, le 23, les Iroquois tentèrent un assaut direct sur le fort. Ils vinrent par terre et par mer. Écoutons le récit de Pierre Boucher : "Je erie aux armes; je fais rouler deux pièces de canon, que j'avais disposées pour ce sujet... On fit feu de tous côtés; l'air fut bientôt rempli de flammes et de fumée. Je fis tirer plus de vingt coups de canon dans un quart d'heure... Nous fûmes sous les armes tant que la nuit dura. Je redoublai les sentinelles; la Trompette et le tambour jouèrent quasi toujours au fort... la Redoute tira plusieurs coups d'arquebuse, si bien que l'ennemi qui faisait ses approches, épouvanté par ces bruits, désespéra de nous pouvoir ni prendre ni surprendre."

Cette défense du fort par Boucher et ses 46 Trifluviens eut une issue heureuse. Les Iroquois firent la paix à des conditions avantageuses pour les Français. Temporairement le péril était évité. Le Gouverneur Lauzon témoigna sa joie à Pierre Boucher et le nomma Gouverneur de la place qu'il avait défendue : "Que vous avez eu de bonheur d'avoir si bien conservé votre poste, car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu."

Les assauts incessants des Iroquois, et l'abandon où la France laissait sa coloïne, avaient tellement démoralisé les habitants que l'on parlait presque ouvertement de retourner en France, *de vuyder le pays*, selon l'expression même de la Mère Marie de l'Incarnation. L'exploit de Boucher remit un peu de confiance dans les âmes.

PIERRE BOUCHER DEVANT LOUIS XIV

La victoire de 1653 n'avait pas calmé les Iroquois. Ils continuèrent leurs déprédations et tinrent la co-

lonie sous la hantise constante de leurs embuscades. L'année 1660 devait en particulier les ramener au St-Laurent avec des effectifs capables de raser tous les postes français. Sans le prodigieux geste de Dollard, dont la résistance frappa d'une stupeur presque superstitieuse les bandes iroquoises, la colonie entière aurait vraisemblablement été détruite.

Il fallait trouver un remède à cette situation désespérée. L'année 1661 connut une recrudescence d'attaques isolées. Plus de cent Français furent enlevés ou tués entre Québec et Montréal. Les embuscades étaient presque quotidiennes : "Les Iroquois, écrit un père Jésuite, ont fait gémir les Trois-Rivières et y ont mêlé les larmes des pauvres mères avec le sang de leurs enfants."

Le 31 août 1661, le baron d'Avaugour arriva au pays à titre de gouverneur. Un examen rapide de la situation le convainquit qu'un seul remède pouvait sauver le Canada : l'intervention énergique du roi de France. Un délégué fut chargé d'aller plaider auprès de Louis XIV la cause de la colonie canadienne. L'homme choisi pour cette honorable et délicate mission fut le Trifluvien Pierre Boucher. Il était digne de cette marque de confiance. Depuis plus de vingt ans il avait été mêlé aux efforts et aux luttes des premiers colons. Sa culture, son sens pratique, son courage, ses vertus, les nombreux services rendus à la Nouvelle-France, lui donnaient le droit plus qu'à tout autre d'exposer à la Cour de France les revendications de la poignée de héros qui défendaient au prix de leur vie la gloire française en Amérique.

Boucher partit des Trois-Rivières le 22 octobre 1661. Il fut bien accueilli en France. Ses services, surtout sa défense du poste des Trois-Rivières, lui avaient valu une certaine notoriété. Elle lui avaient même mérité des lettres de noblesse, les premières accordées à un Canadien. Louis XIV reçut personnellement l'ambassadeur et il l'écouta avec un visible intérêt. La rencontre eut un plein succès. Louis XIV s'engagea à fournir au pays les troupes nécessaires pour dompter les Iroquois et il promit les recrues pour la colonisation. Boucher revint au pays avec un contingent de 200 colons, dont 40 périrent en mer au cours d'une traversée affreuse, qui dura quatre long mois. Le but de la mission était atteint et la colonie connut rapidement un regain de vie qui était presque une résurrection.

FRANCOIS HERTEL EN CAPTIVITE

Né le 3 juillet 1642, il était le fils du premier colon trifluvien, Jacques Hertel. Elevé dans une atmosphère d'intense piété, où l'héroïsme était monnaie courante, ce jeune trifluvien avait une âme bien trempée. Il le montra en maintes circonstances,

mais c'est surtout dans l'épreuve qui le frappa au cours de l'année 1661 qu'apparut, dans un riche éclat, sa force de caractère.

J'ai voulu consigner un événement qui, à l'époque héroïque de notre ville, n'offrait rien d'exceptionnel : l'embuscade iroquoise puis la dure captivité, avec l'horreur des supplices qui l'accompagnaient. La victime : un jeune homme de 19 ans, "bien fait, délicat, et qui était les délices de sa mère," écrit la Relation de 1661. Surpris par quatre Iroquois, François Hertel se laissa capturer sans résistance, parce qu'il craignait de ne pas être en bon état pour mourir. De sa lointaine captivité il écrit au père Lemoine : "Mon Père, si je pouvais avoir le bonheur de me confesser!... Je me recommande à vos bonnes prières, particulièrement au saint Sacrifice de la Messe. Je vous prie de faire mes baise-mains à ma pauvre mère, et la consoler." Puis, plus bas, sur la pauvre écorce qui lui tient lieu de papier à lettre, ces lignes d'une émouvante grandeur : "Mon Père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit, et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensé, l'autre a un pouce coupé, mais ne le dites pas à ma mère." Des accents de cette héroïque sublimité ne peuvent jaillir que de grandes, de très grandes âmes.

A sa mère, le prisonnier écrivait cette lettre touchante : "Je sais bien que ma prise vous aura bien affligée, je vous demande pardon de vous avoir désobéi. Ce sont mes péchés qui m'ont mis dans cet état où je suis... Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre-Dame qu'ils prient Dieu et la sainte Vierge pour moi, ma chère mère, et vous et toutes mes soeurs.

C'est votre pauvre
Fanchon."

François Hertel a eu dans la suite une existence militaire qui l'a mis au rang des chefs les plus réputés et lui a mérité dans toute la colonie le surnom de *Héro*. Il fut ennobli pour ses extraordinaires faits d'armes, mais je ne crois pas que ses exploits lui fassent plus honneur que les nobles sentiments dont témoignent les lignes citées plus haut.

RADISSON ET DESGROSEILLERS

Deux personnages assez négligés de notre histoire trifluvienne. Ils incarnent pourtant à un rare degré le type hardi et aventureux du coureur de bois indépendant, dont les randonnées audacieuses à travers le continent nous remplissent aujourd'hui d'admiration.

Arrivés jeunes au pays, Radisson et Desgroseillers y furent vite réputés pour leur audace, leur goût du risque, leur habileté prodigieuse à passer à travers les difficultés, leur gaieté et leur résistance physique. Explorateurs-trafiquants avant tout, ils poursuivirent comme but suprême la main-mise sur les territoires de traite de l'ouest et du nord. Ils furent les premiers blancs à atteindre par terre la Baie d'Hudson et les premiers européens également à prendre contact avec les Sioux des plaines de l'ouest.

Desgroseillers arriva au pays en 1637, à l'âge de 16 ans. Il se mit au service des Jésuites comme

"donné" et il les accompagna pendant dix ans dans leurs courses. Radisson vint un peu plus tard, en 1651. Il se fixa aux Trois-Rivières. C'est de cette époque que date l'intimité qui mit coude à coude ces deux hommes dont les plus lointaines régions ont connu les courses fabuleuses.

L'initiation de Radisson à la vie canadienne fut directe. Il passa les deux premières années de son séjour au pays en captivité chez les Iroquois! Cela lui valut une précieuse expérience. En 1658, il réussit à tirer du traquenard d'Onondaga une centaine de Français dont les Iroquois avaient décidé le massacre. Un mois après cet exploit, il repart avec Desgroseillers pour la Baie Verte où il séjourne jusqu'au printemps de 1660. Nos deux hommes pénétrèrent jusqu'à plusieurs centaines de milles vers le sud et vers l'ouest du lac Michigan, puis ils redescendent vers le St-Laurent avec une flottille de 100 canots. Au Long-Sault, ils trouvent le fortin démantibulé, qui garde les traces récentes de la lutte épique où Dollard a succombé. "Et le pire, écrit Radisson, c'est que nous n'arrivâmes que 8 jours après ce combat sanglant."

En 1661, nos Trifluviens repartent. Cette fois la Baie d'Hudson est l'objectif visé. Après des péripéties qui tiennent de la légende, ils l'atteignent au printemps de 1662. Retour en 1663 avec une cargaison de fourrures d'une richesse inouïe, que le gouverneur confisque, sous prétexte que nos aventuriers sont partis sans permission. Ayant réclamé en vain auprès des autorités françaises, ils passent au service de l'Angleterre qui, à leur instigation, fonde la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'ARRIVEE DES URSULINES

Vers la fin du 17^e siècle notre ville n'avait pas encore à son service de communauté enseignante ni hospitalière. L'instruction était assurée en partie par les missionnaires, les maîtres d'écoles, les notaires. Pour les petites filles, il est noté que Mgr de Laval envoya, en 1661, "des jeunes personnes comme maîtresses pour prendre soin des petites filles, afin qu'elles leur enseignassent tout ce qu'il est nécessaire à un chrétien de savoir, en attendant que le temps et l'occasion favorable se présentât, comme il l'écrivait à la Propagande, d'établir en ce lieu des religieuses de Ste-Ursule."

Ce n'est qu'en 1697 que put se réaliser ce désir auquel souscrivait de tous ses vœux la petite population trifluvienne. La venue d'une communauté religieuse, dont les vertus et le zèle répondaient à des besoins qui se faisaient durement sentir, fut considérée comme une bénédiction du ciel.

Elles vinrent trois au début : la Mère Marie Drouet de Jésus, nommée supérieure, Mère Marie Le Vaillant de Ste-Cécile, assistante, et Soeur Françoise Gravel, soeur converse. Elles avaient pour mission de s'occuper de l'instruction des enfants et du soin des malades. La supérieure et l'aumônier du couvent de Québec accompagnaient le petit groupe de fondatrices. La barque qui les amenait arriva aux Trois-Rivières le 10 octobre 1697. Les religieuses pénétrèrent dans l'enceinte de la ville à six heures du matin. Le Gouverneur, Claude de Ramezay, fit avec beaucoup d'égards les hommages de la ville aux

femmes vaillantes qui venaient allumer sur le sol trifluvien un nouveau foyer de vie spirituelle. Le premier geste des religieuses fut d'aller entendre la messe à la petite église paroissiale. De là, elles se rendirent à la Maison du Gouverneur, qui devait leur servir temporairement de résidence.

“Le Gouverneur s'honorait en recevant les Ursulines. Le peuple, par sa présence et la sympathie de son accueil, honorait l'Église dans la personne des religieuses... Leur arrivée aux Trois-Rivières, sur le Platon, fut comme une forte, vivace et fructueuse greffe, sur l'arbre dont la semence avait été jetée en cette terre du Platon, par Lavolette, 63 ans auparavant.” (Abbé J. Désaulniers.)

Il y a 234 ans que les Ursulines dispensent leur inappréciables services à la population trifluvienne! Qui pourra jamais dignement apprécier les bienfaits dont nous leur sommes redevables?

A LA CONQUÊTE DE L'OUEST

A partir du 15^e siècle une idée fixe avait hanté le cerveau de tous les explorateurs européens : trouver une route pour atteindre l'Orient. Ce rêve tenace n'était pas étranger à la résolution prise par la Vêrendrye de percer le secret des terres encore inexploitées qui s'étendaient à l'ouest du Lac Supérieur.

A ses risques et à ses frais, il entreprit de donner à la France des territoires qui doubleraient l'étendue de la colonie canadienne. Il engagea dans cette aventure toute sa famille et tous ses biens. Le 8 juin 1731, à la tête d'une expédition d'une cinquantaine d'hommes, il quitta Montréal, escorté de trois de ses fils et de son neveu Lajemmeray. Il lui fallut 78 jours pour toucher l'extrémité ouest du lac Supérieur. A partir de là c'était l'inconnu.

L'épique randonnée dura douze ans! Douze années d'épreuves, de tracas, durant lesquelles la cupidité et l'envie ajoutèrent leurs bassesses aux obstacles qui paralysaient sans cesse l'élan des découvreurs. Chaque pas en avant était payé de sacrifices inouïs. Mais, obstinés, résolus, sans une tentation de rebrousser chemin, la La Vérendrye et ses fils allaient toujours, soutenus par “le beau songe très pur qui inspirait leur dessein.” Ils jalonnaient leur route de forts, jetant ainsi à travers tout l'Ouest les bases de villes futures. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et une forte partie de l'ouest américain actuels furent ainsi gagnés à la France par ces Trifluviens prodigieux. Seul l'infranchissable barrière des Rocheuses put les arrêter. C'est sur elle que, le 1^{er} janvier 1743, se brisa leur beau rêve. La déception fut grande. Leur espoir d'atteindre la mer de l'ouest s'évanouissait. Longeant les montagnes, les frères La Vérendrye atteignirent la branche principale du Missouri et, à la fin de mars 1743, ils prenaient officiellement possession, au nom de la France, de tous les territoires découverts.

Le nom de La Vérendrye occupe dans la grande histoire canadienne et américaine une place prépondérante. L'importance de leurs découvertes n'est

égalée peut-être que par celles des grands explorateurs Cartier et Champlain. Leur nom est en grand honneur aux Etats-Unis et dans l'ouest canadien. N'oublions pas qu'ils sont spécifiquement Trifluviens et accordons-leur au moins un peu de la vénération dont on les entoure là-bas!

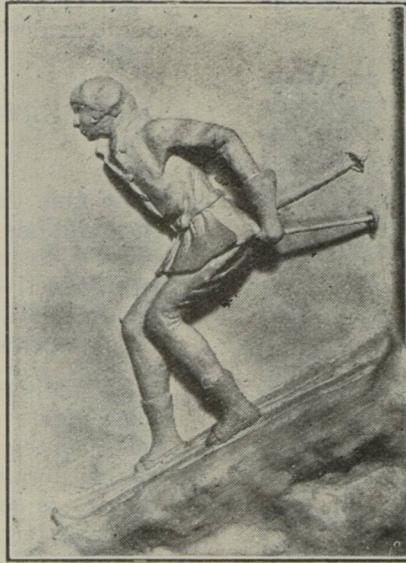
OUVERTURE DES FORGES ST-MAURICE

Le nom des Vieilles-Forges fait surgir dans les imaginations des évocations pittoresques où la légende et la féerie s'entremêlent. L'histoire de cette petite collectivité industrielle, dressée en pleine forêt vierge par des hommes de notre race, doit nous impressionner d'autre façon.

L'établissement des Forges St-Maurice est le premier effort d'exploitation industrielle systématiquement tenté en Amérique. Il est un témoignage de l'esprit réalisateur des Français. Pour établir solidement la colonie, il fallait l'amener le plus tôt possible à pouvoir se suffire à elle-même. Avec l'agriculture et l'élevage, qui assuraient la vie et le vêtement aux colons, il était urgent de doter le pays d'industries permettant la fabrication sur place des articles, ustensiles, instruments indispensables à la vie. Le fer, qui entre dans presque tous les objets, était d'une particulière nécessité. Dans la région des Trois-Rivières, des gisements très riches de minerai avaient été mis à jour. On décida d'en essayer l'exploitation.

Ceci n'alla pas sans difficultés. Des premiers efforts furent tentés vers 1730, mais la pénurie de ressources, et surtout l'absence de main d'œuvre experte retardèrent le succès. Sollicité par l'intendant Hocquart, le Roi subventionna l'entreprise. Un maître de forges français, Olivier de Vezein, prit la direction des travaux et les poussa assez activement pour que Hocquart puisse annoncer au ministre que le fourneau serait allumé le 15 octobre 1737. La forge fonctionna quelques mois seulement; des mouvements s'étaient montrés defectueux. Après réparation, le fourneau fut rallumé le 20 août 1738, entre onze heures et midi. Cette opération consacrait la mise en marche sérieuse des Forges St-Maurice. Presque sans interruption durant 150 ans, la première industrie métallurgique édifiée sur le sol américain a été maintenue en activité. A certaines périodes, plus de 400 ouvriers y travaillaient et la production annuelle de fonte brute atteignit parfois un million de livres.

C'est surtout une leçon d'énergie que nous donne l'histoire des Vieilles Forges. M. L.-D. Durand, lors du pèlerinage historique de 1927, magnifiait ainsi le colon-métallurgiste des Forges : “L'homme, notre ancêtre, à force de tenacité, d'entêtement, d'obstination, de foi, a pu réussir par les moyens les plus primitifs à marier les puissances mystérieuses qui sont dans le sol et dans le brasier pour en faire jaillir à sa volonté, les modestes objets d'utilité dont avait besoin son existence de civilisé.”



**POURQUOI NE PAS DEVENIR
ARTISTE OU ARCHITECTE**

EN SUIVANT LES COURS GRATUITS QUI SE DONNENT

A QUEBEC

A l'École des Beaux-Arts,
37, rue Saint-Joachim.

A MONTREAL

A l'École des Beaux-Arts,
3450, rue Saint-Urbain.

Où l'on enseigne (COURS DU JOUR ET DU SOIR) :

L'Architecture, la peinture, la sculpture,
la gravure, l'art décoratif. le dessin sous
toutes ses formes, de même que les sciences
appliquées à l'architecture.

Pour renseignements, on n'a qu'à s'adresser au
directeur de chacune de ces écoles.

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

"SUR LES ROUTES DE QUÉBEC"

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

Ministère de la Voirie et des Mines
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Hon. J. E. PERREAULT,
Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.

J. L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

Ecole
technique
de
QUEBEC

185 Boulevard Langelier

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC
BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC

Fondation du Gouvernement Provincial

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Dessin — Mathématiques — Sciences

ENTRAINEMENT MANUEL

Mécanique d'automobile et d'ajustage.
— Forge. — Fonderie. — Menuiserie.
— Modèlerie. — Electricité.

DIPLOME OFFICIEL

Des bourses sont accordées aux élèves
méritants.

Prospectus sur demande.

La Cie F. X. Drolet
Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

LA CAISSE D'ECONOMIE

de NOTRE-DAME de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne
à la Caisse d'Économie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance
de l'épargne régulière, qui seule conduit
à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit
pour vos économies.

La seule Banque d'Épargne à QUEBEC

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Edouard,

QUEBEC.

Bureau, Tél.: 2-4576

Résidence, Tél.: 9838

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, St-Nicolas,

QUEBEC

(Pied de la Côte du Palais)

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

CONSULTEZ LE
PACIFIQUE CANADIEN
POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE

CROISIÈRES

ETATS-UNIS

ORIENT

Billets pour toutes les destinations

Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés
avec soin — Service incomparable — Satisfaction
absolue — Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec:—30, rue St-Jean, Tél.: 2-0093
Château Frontenac, Tél.: 2-1840 — Gare du Palais, Tél.:
2-0663 — Détails supplémentaires en s'adressant à :

CHS-A. LANGEVIN,

Agent Général Service
des voyageurs,

GARE DU PALAIS, QUEBEC

Agence Générale de Navigation Océanique.

Toutes les lignes circulant du Canada et des Etats-Unis représentées.

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME",
DANS LE :
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" sont fabriquées par :
"SUPREME" Ent., Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.